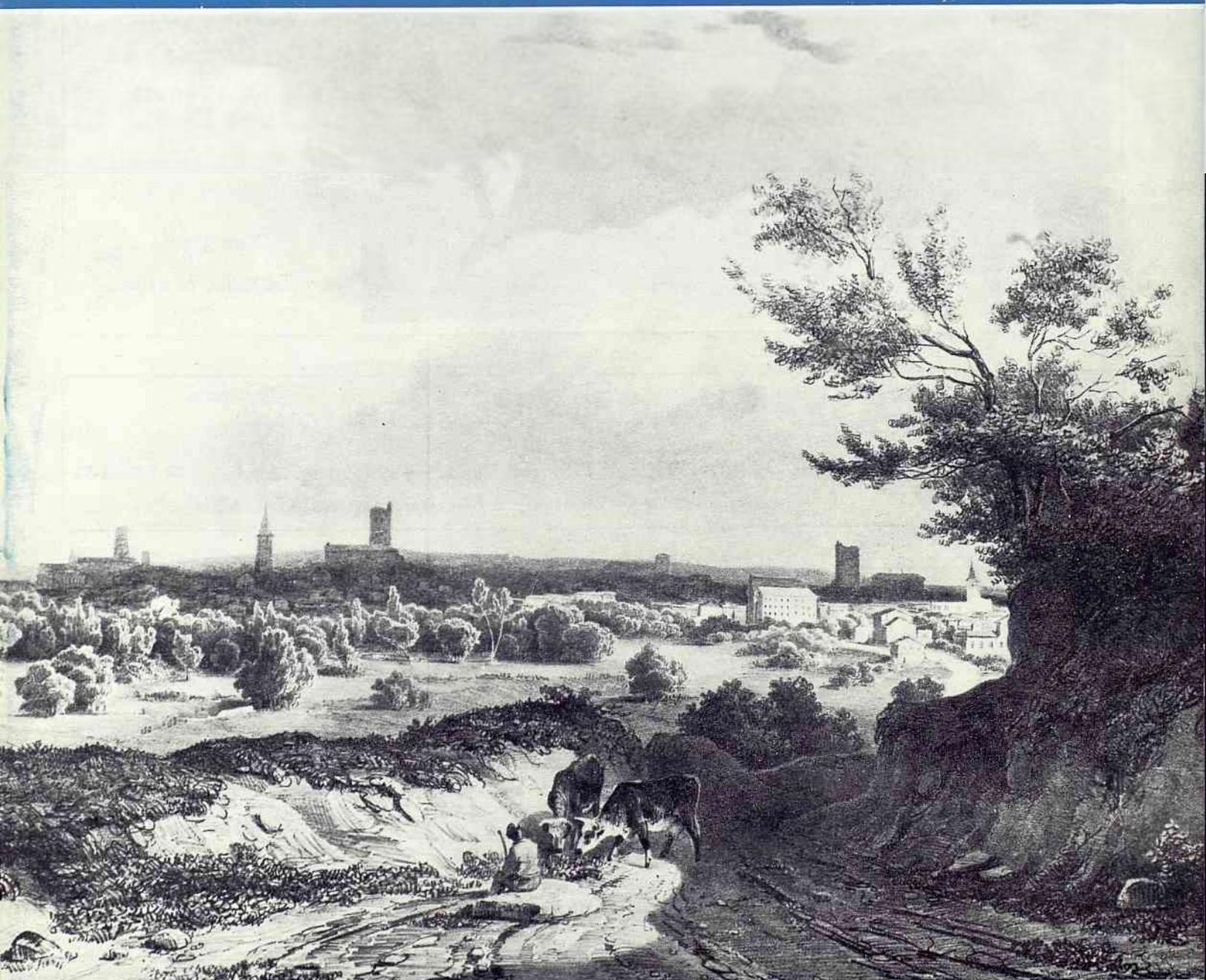


SCEAUX

bulletin municipal d'information



Aux abords de Toulouse, la Ville de Léon Ancely, vers 1830

137, rue Houdan ~ SCEAUX

☎ 660.03.94

Anciennement
Rue du 8-mai à Bourg-la-Reine

S.A.D.

L. POUZADOUX

J.-P. BEAUHAIRE

Décorateurs A.E.E.B.



SPECIALISTE

Canapés

Bibliothèques

◆
Tapisserie
Tenture murale



CODEC SERVICE Sté **SERRON**

SUPERMARCHÉ ALIMENTAIRE 155, rue Houdan ~ 92330 SCEAUX ☎ 661-03-55

Livraisons à domicile — Parking privé — Ouvert le dimanche matin



CONFORT
ELECTRIQUE

Entreprise Générale d'Électricité

INSTALLATIONS ET DEPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS
À VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX

☎ 350-17-29 +

Ets ORTIN

Anciennement GELIN

TAPISSERIE - LITERIE - DECORATION

Moderne - Style

REFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNEE

15, avenue Georges-Clemenceau ~ 92330 SCEAUX

☎ 702-17-67

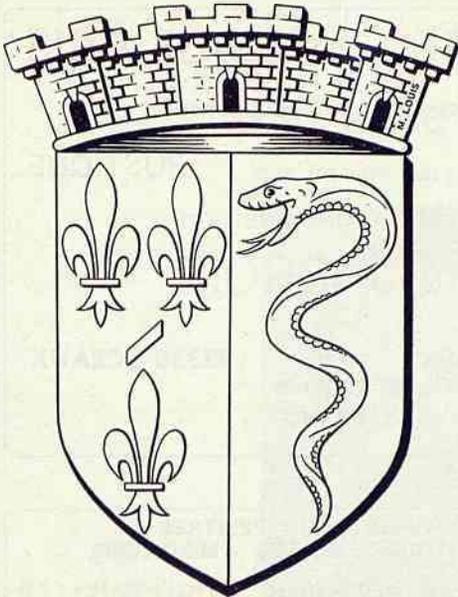
PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoïn

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) ~ 92330 SCEAUX

☎ 702-59-17

DEVIS GRATUITS



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

16^e année - N° 65

Janvier - Février 1975

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 702-29-50

Comité de rédaction

Hervé AUDIC, Roger JECHOUX, Pierre
MONCEAUX, Jean-Louis OHEIX, Mo-
nique PHILIPPART, Henri WATREMEZ.

Administration Publicité

Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. 660-20-65 - Poste 353

Imprimerie « La Cootypographie »

6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

EDITORIAL : Du côté de la Bibliothèque	3
LE SOUVENIR DE LEON ANCELY	5
AU CONSEIL MUNICIPAL	13
CONNAISSEZ-VOUS VOTRE VILLE : La Sécurité Sociale	14
LES AFFAIRES SOCIALES	16
ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DES HANDICAPES MOTEURS DE LA REGION SCEAUX/FONTENAY-AUX-ROSES	19
COMMUNIQUES	20
LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES	22
LOISIRS ET CULTURE	
Les Activités de la Bibliothèque municipale	24
Association des Amis des orchestres d'enfants et de cadets de la Schola Cantorum	25
Animation de quartier	25
Amis des jardins de Sceaux	25
Comité Municipal des Fêtes : Concours d'affiches	26
LOISIRS ET SPORTS	
A.S.A.S. Section Basket	27
U.S.B.R.S. Section Tennis de Table	27
Danses, jeux et plongeurs à la Piscine des Blagis	28
DES SCEENS A L'HONNEUR	29
LE PROFESSEUR ANDRE LAGARRIGUE	29
LES MARCHES DE SCEAUX	29
ETAT CIVIL	30
SERVICES DE GARDE DES MEDECINS ET PHARMACIENS	31
PETITES ANNONCES	32
STUDIO - SUD	
Reportages photographiques	

☎ 702-04-85

PONCAGE - VITRIFICATION

Spécialiste tous parquets

Paul MARLIC, artisan

23, rue des Olivettes - 92220 BAGNEUX
☎ 656-91-74 (après 18 heures)

MAISON DE LA PRESSE

Librairie - Papeterie - Cadeaux - Maroquinerie
Travaux d'imprimerie - Fournitures de bureaux

98, rue Houdan - 92330 SCEAUX
☎ 661-00-50

BROCANTEUR DE BRETAGNE

Mme DUBUS

« La Bigotière », 22490 PLESLIN ☎ 27-81-96

organise une exposition-vente de meubles rustiques
ou de style et de bibelots, du 13 octobre au 1^{er} avril,
un week-end tous les 15 jours
Ouvert de 8 h à 20 h

28, rue des Imbergères 92330 SCEAUX

QUINCAILLERIE GENERALE

Fournitures industrielles et du Bâtiment
Outillage

Ets ABSIL

60, avenue du Général-Leclerc, 92340 BOURG-LA-REINE
☎ 661-05-31

*Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin*

Entreprise A. DELAGE

Maçonnerie - Béton armé
Travaux administratifs, industriels et particuliers
52 à 56, avenue de Robinson
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
☎ 661-02-35 et 661-23-20

ISOLANTITE

Société anonyme au capital de 2 100 000 F
CÉRAMIQUES - MICRO ÉLECTRONIQUES

26, avenue de Plessis
☎ 702.33.52 92330 SCEAUX Robinson

CHEMINÉES A FEU DE BOIS

Concessionnaire " Superfire "

MODERNE

RUSTIQUE

Magasin d'exposition

Ets JARROIR

2, rue des Ecoles

☎ 661-01-95

660-54-27

92330 SCEAUX

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE

SOCIÉTÉ DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, avenue Aristide-Briand - 92160 ANTONY

☎ 666-12-61 et 237-66-43

Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques muraux

inter **E**changes

Association agréée par le Ministère de l'Éducation
Nationale, agréée par le Secrétariat d'État au
Tourisme, n° 73053 et reconnue par le Ministère des
Affaires Étrangères

SPORTS D'HIVER (6-20 ANS)

France - Allemagne - Autriche

SEJOURS LINGUISTIQUES

(6^e à terminale, étudiants)

Angleterre - Irlande - Allemagne - U.S.A.

VOYAGES DE GROUPES POUR TOUS AGES

39, avenue Gabriel-Péri, 92260 Fontenay-aux-Roses

☎ 350.06.89

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

J. ASTAY

Spécialiste de l'entretien journalier et périodique
de résidences et d'immeubles

AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES ET SYNDICS

Tous travaux concernant les espaces verts

10, r. F.-Villon - 92260 Fontenay-aux-Roses. ☎ 350-54-81



AGENCE SCEAUX-PARC



VENTES - LOCATIONS - GESTIONS IMMOBILIERES

60 bis, avenue du Président Franklin-Roosevelt

92330 SCEAUX

☎ 350-34-14 660-15-72

Bus 192 Arrêt « Eglise »

MIROITERIE 102

Raymond
DJIAN

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand

Tél. : 666.09.66 - 237.23.10

Vitrierie : demi-gros - détail - Encadrements
Double vitrage ISOLAR - ISOLFOR - BIVER - THERMOPANE

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

Du côté de la Bibliothèque

par Robert Garapon, Conseiller Municipal



Studio Sud

Selon une enquête publiée récemment dans la « Bibliothèque de la France », 70 % des Français lisent au moins un livre par an, mais un quart des personnes interrogées n'ont lu aucun livre au cours de l'année de l'enquête ni au cours des années précédentes. Il paraît que nous sommes en progrès par rapport à 1959, date du dernier questionnaire analogue. Avouons néanmoins qu'il reste encore beaucoup à faire !

Si nous ne consentons pas à penser uniquement selon les images que nous prodigue la télévision, il nous faut faire l'effort (ou nous donner le plaisir) de lire, et de lire des livres. Car lire le journal ne suffit pas : la presse ne nous fournit jamais que le reflet de l'actualité, elle n'a ni la possibilité ni la vocation de nous offrir autre chose, tandis que la lecture d'un livre nous propose des idées ou des faits qui réclament de nous un certain effort d'élaboration intellectuelle. Qu'il s'agisse de suivre la marche d'un raisonnement, d'imaginer concrètement une scène de roman ou d'apprécier la vraisemblance d'une fiction, peu importe ; l'essentiel est que nous gardions l'habitude d'une certaine gymnastique de l'esprit, et, dans neuf cas sur dix, le livre est le meilleur, ou le seul moyen d'y parvenir.

Je comprends très bien le journaliste qui demandait récemment aux Pouvoirs publics de « promouvoir enfin une politique du livre » ; mais je voudrais ajouter que la ville de Sceaux a depuis longtemps entrepris, à l'échelle de ses moyens, de favoriser et de développer la lecture des livres, et que les résultats de cette « politique » sont très encourageants.

En 1960, notre Bibliothèque Municipale avait prêté 27.000 livres ; en 1974, elle en a prêté plus de 71.000 à 3.500 lecteurs inscrits. Si l'on tient compte du fait que beaucoup de Scéens ont eux-mêmes leurs livres et fréquentent d'autres bibliothèques, on voit que cette progression est loin d'être négligeable. De plus — et surtout —, pour donner à un nombre sans cesse croissant de jeunes gens le goût de la lecture, on a sensiblement développé la section des enfants et des jeunes, et maintes classes de nos écoles ont été invitées à venir visiter la Bibliothèque. Parallèlement, la Bibliothèque a pris l'initiative d'un certain nombre de manifestations ouvertes au plus large public, comme l'exposition sur les livres scientifiques organisée il y a quelques mois de concert avec les Gémeaux.

La grande difficulté demeure l'exiguïté des locaux. Certes, nous avons pu affecter au service de la Bibliothèque les anciens bâtiments de ferme adjacents au Petit Château connus sous le nom de la Courge, mais cette construction est vétuste, de dimensions modestes, et rien moins que fonctionnelle. C'est pourquoi la Municipalité s'est préoccupée, depuis plus de deux ans, de donner à notre Bibliothèque une installation digne de son rayonnement.

Toutes réflexions faites, il semble que la meilleure solution soit de la maintenir dans le cadre du Petit Château, dont l'agrément n'est pas à vanter. Le départ des services de l'Enregistrement, qui occupent aujourd'hui encore le premier étage du bâtiment, et l'aménagement des sous-sols devraient fournir, dans un avenir maintenant proche, un supplément de place appréciable. De plus, on envisage de reconstruire la Courge dans le même style que la façade actuelle, mais en l'agrandissant et en l'adaptant à sa nouvelle mission.

Ceci suppose, mais nous comptons bien l'obtenir, l'accord du Département des Hauts-de-Seine, propriétaire du Petit Château. Ceci suppose aussi la coopération de la Municipalité, du Conservateur, des hommes de l'art et de tous ceux qui s'intéressent à la lecture publique à Sceaux, au premier rang desquels figurent les membres de la Commission de la Bibliothèque. Ces derniers ne nous ont jamais ménagé leur aide, mais leurs avis seront encore plus nécessaires dans la période d'études et de réalisations qui va bientôt s'ouvrir.

On me permettra, pour finir, d'évoquer précisément l'un des membres les plus assidus de cette Commission, décédé il y a quelques semaines, l'Inspecteur général Marcel BIZOS. Voici bientôt trente ans, je l'avais compté au nombre de mes examinateurs, et ensuite, jeune professeur de lycée, je l'avais vu arriver dans ma classe de première... Et soudain, je le retrouvai à Sceaux, toujours prêt à mettre son immense culture et son attentive courtoisie au service des autres ; jusqu'à l'an dernier, quand sa santé précaire le contraignit à se retirer, il nous dispensa ainsi ses sages conseils. C'est d'un tel exemple, comme de celui de Léon ANCELY, que nous devons nous inspirer pour continuer l'œuvre entreprise.

*Le passé
Le présent*

Copies de meubles de styles
en bois fruitier et de placage
Lustrerie - Literie - Objets d'Art - Cadeaux
Achats d'Ancien...
Ouvert le dimanche matin
198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94

Toutes assurances
CABINET ROBERT

Incendie - Accidents
Risques divers - Vie - Assurances Recours

☎ 350.19.93

151, rue Houdan - 92330 SCEAUX
(Près de Multi-Sceaux)

CHAUFFAGE - PLOMBERIE
CARRELAGE - COUVERTURE
MAÇONNERIE - FUMISTERIE
DEPANNAGE

**VALLADON
Frères**

MAGASIN D'EXPOSITION
9, rue des Ecoles, 92330 SCEAUX
☎ 350-03-38

**POMPES FUNEBRES
GENERALES**

71, rue Houdan SCEAUX
Tél. 702 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**

Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification

TOUS PARQUETS
ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

La Folie Bessin - 91400 ORSAY
☎ 928-77-21

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE
SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE



Qualification

O.P.Q.C.B. 321, 317, 524

Agréé Gaz de France



entreprise PRIEZ

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
☎ 350-24-40 et 24-41

ENTREPRISE GENERALE
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT - ENTRETIEN ET NEUF

Alalinarde

4, avenue Jules-Guesde
92330 SCEAUX

☎ 702-11-76
350-44-17

CREATIONS - COUTURE

Dina I

12, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX ☎ 350.21.19

Moquette Parquets
Sols plastiques
MARIETTE

16, rue des Pierrelais
92260 - FONTENAY-AUX-ROSES

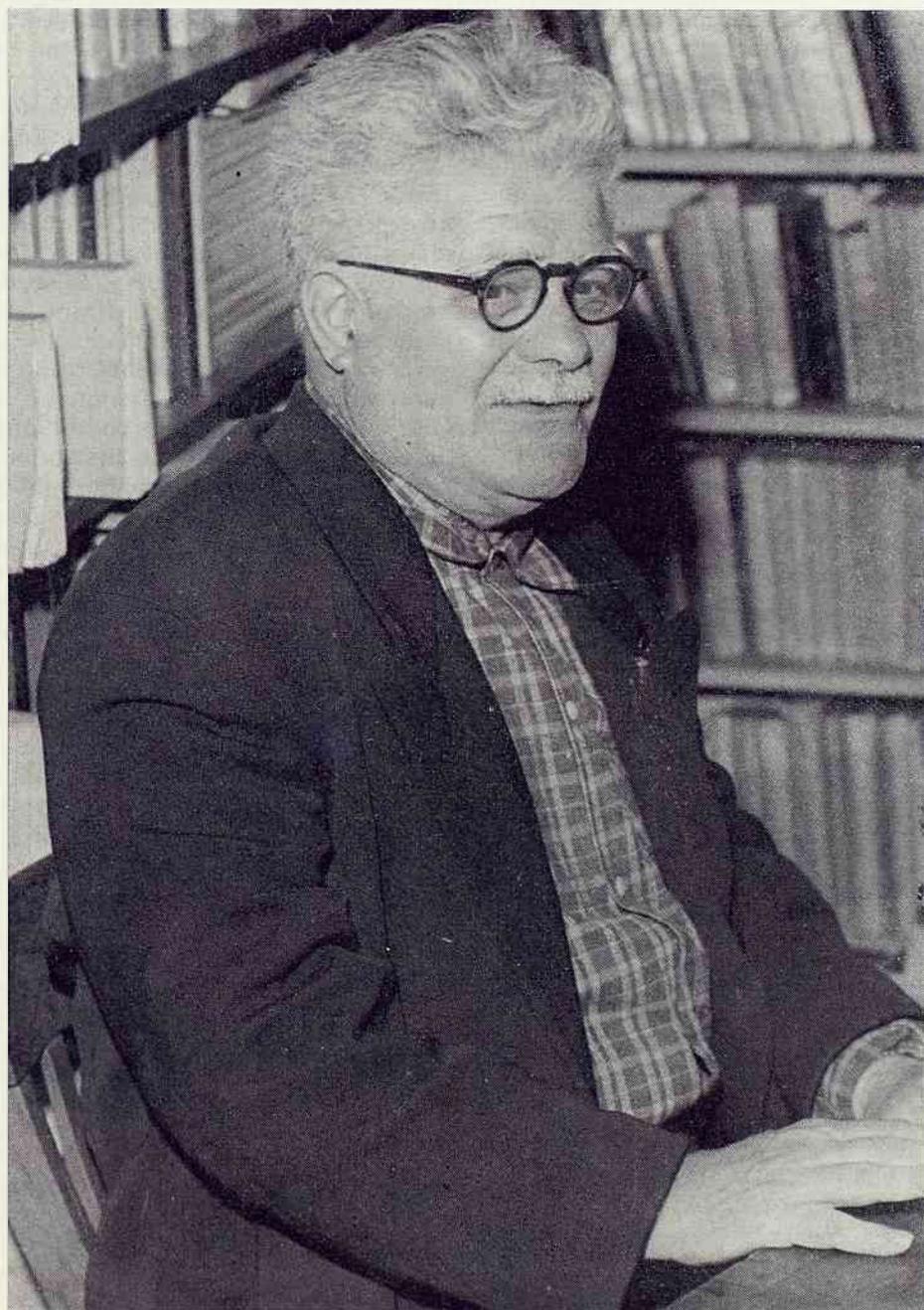
☎ 350-07-20
702-94-86

MENUISERIE - ÉBÈNISTERIE
Aménagement et transformation
d'appartements, de locaux industriels et publics

PARQUETS - ESCALIERS
RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS
Ets CHATEAU

86, rue Houdan - 92330 SCEAUX ☎ 661-01-25

Le souvenir de Léon Ancely



Il y a bientôt quatre ans, le 7 mars 1971, Léon ANCELY décédait à Sceaux, léguant les quinze mille volumes qu'il possédait à notre Bibliothèque municipale. Pour honorer sa mémoire, il nous a semblé bon de rappeler l'homme qu'il fut, et aussi de donner une idée de la richesse du « *Fonds Ancely* ». De là les quelques hommages que l'on va lire, auxquels on a joint la présentation de sa bibliothèque que M. Ancely a rédigée lui-même, en 1956. On verra mieux, à travers ces lignes, quelle figure attachante était la sienne.

Portrait intellectuel de Léon

Je n'ai jamais rencontré Léon ANCELY, mais je le connais fort bien à travers sa bibliothèque : comme on connaît quelqu'un à travers les propos que tiennent sur lui ses amis ; et même mieux encore, car, si le proverbe « *Dis-moi qui tu hantes...* » présente une bonne dose de vérité, on pourrait avancer, avec beaucoup plus de raison encore : « *Dis-moi qui tu lis, je te dirai qui tu es* ». C'est pourquoi, après avoir fureté dans les rayons du Fonds Ancely, riche de quelque quinze mille volumes, je vois très bien le genre d'esprit qui était le sien.

Le premier trait qui me frappe dans cette physionomie attachante, c'est la curiosité intellectuelle. Il n'est pas commun qu'un homme qui a quitté les bancs de l'école à quatorze ou quinze ans éprouve ainsi le besoin de rassembler des livres très divers, et non seulement français, mais aussi allemands et anglais, sans compter le fonds provençal où se reconnaissent ses origines familiales et son climat d'élection. Certes, le goût de la lecture était sensiblement plus répandu il y a cinquante ans que de nos jours, mais un goût aussi marqué, aussi passionné, ne laisse pas de surprendre. Celui qui y cédaient ainsi considérablement le livre, non seulement comme le véhicule, mais comme l'outil du savoir, et comme le moyen par excellence de sa promotion humaine. Léon ANCELY n'achetait pas des livres pour satisfaire une manie de bibliophile, mais pour les lire, et il ne les lisait pas pour passer le temps, mais pour s'instruire. « *La meilleure université est une bibliothèque* » : cette phrase d'un grand auteur anglais du siècle dernier, notre héros y aurait assurément souscrit. Ou, pour mieux dire, sa bibliothèque était son encyclopédie.

Ce qui me frappe ensuite, en parcourant ces rayons chargés de volumes, c'est l'ampleur et la qualité de l'information bibliographique de celui qui les a patiemment remplis. Par exemple, il s'était procuré la thèse de Radouant sur le chancelier Guillaume Du Vair, dont les œuvres morales ne sont pas particulièrement faciles d'accès, ou le livre très sugges-

tif d'Albert Baguin sur « *L'Ame romantique et le rêve* », ou encore l'édition dite « *des manuscrits* » que Louis Lafuma a donné, voici vingt-cinq ans, des « *Pensées* » de Pascal, et qui a renouvelé de fond en comble la présentation de ce grand texte. Pour le prétendu amateur qu'était M. ANCELY, une telle sûreté dans le discernement des bons livres est tout à fait remarquable. Comment expliquer qu'il eût la main si heureuse dans ses choix ? Certes, il devait dépouiller avec attention les bibliographies ou les notes et références qu'il trouvait dans les livres qu'il étudiait ; il devait aussi questionner les libraires. Mais on devine autre chose encore : il devait s'entretenir, avec ses amis ou les amis de ses amis, des nouveautés ou des ouvrages fondamentaux à consulter sur tel ou tel sujet. En d'autres termes, il trouvait dans sa quête des meilleures éditions ou des ouvrages les plus sérieux une incitation à la « *conférence* », comme disait Montaigne, et à la rencontre des autres, tout comme les richesses de sa bibliothèque attiraient chez lui maints visiteurs en quête de matériaux pour leurs études ou leurs curiosités personnelles. En d'autres termes, les livres étaient pour lui un aiguillon et un aliment à la vie sociale.

Au reste, cet homme très sociable n'en avait pas moins un tempérament d'opposition, profondément anti-conformiste. Il aimait à rappeler le vieil adage selon lequel il convient qu'il y ait des hérétiques, et le contenu de sa bibliothèque illustre à l'évidence cette tendance. On connaît l'importance et la valeur documentaire de premier ordre du fonds qu'il avait constitué sur la Commune de Paris. Mais bien d'autres indices sont tout aussi révélateurs. Par exemple, il possédait l'ouvrage de Franz Cumont sur les religions orientales dans le paganisme romain, où l'on trouve tant de renseignements précieux sur les cultes d'Isis et d'Osiris, de Cybèle ou de Mithra, qui se superposaient, aux premiers siècles de notre ère, à la religion « *officielle* » du panthéon gréco-latin ; et, dans l'histoire religieuse du XVII^e siècle français, les « *libertins* » ou libres-penseurs et

les jansénistes retenaient particulièrement son attention : les « *Œuvres libertines* » de Cyrano voisinaient chez lui avec les livres d'Albert Gazier sur Port-Royal ou l'étude de Léon Séché sur « *Les Derniers Jansénistes* » ; enfin, à côté des grands auteurs romantiques, il faisait une place aux « *Poésies* » d'Hégésippe Moreau, jeune écrivain en rupture de ban, mort dans la misère à moins de trente ans l'année même de « *Ruy Blas* » (1838). Tout ce qui était en marge attirait Léon ANCELY, et tous ceux qui s'étaient écartés des chemins battus, qui avaient plus ou moins bravé l'opinion ou qui s'étaient insurgés contre l'ordre établi avaient droit quasi nécessairement à sa curiosité, voire à sa sympathie.

Mais cela n'entraînait aucun sectarisme, aucune étroitesse de goût. Léon ANCELY ne me semble pas avoir été un esprit systématique ; et, en tous cas, j'imagine qu'il était beaucoup trop respectueux des productions de l'esprit humain pour en refuser a priori aucune, si peu conforme qu'elle fût à la pente naturelle de sa personnalité. Cet homme qui était passionné par l'histoire de la Franc-Maçonnerie et dont les opinions philosophiques paraissent avoir été assez voltairiennes, accueillait néanmoins dans sa bibliothèque, tout près des grands philosophes du XVIII^e siècle, le « *Mémorial de Sainte-Hélène* », des volumes de Léon Bloy et les « *Carnets* » de Maurice Barrès ; ou encore, il s'intéressait à la vie passionnée et inquiète de Madame de La Vallière, la favorite de Louis XIV qui devait terminer ses jours sous l'habit d'une carmélite... Le même éclectisme se remarque dans le domaine purement littéraire : il goûtait vraiment les grands poètes classiques (et il possédait, entre autres le livre de René Bray sur « *La formation de la doctrine classique en France* ») ; mais il goûtait aussi la poésie symboliste, comme en témoignent des recueils d'Albert Samain ou de Pierre Louys. Un tel éventail, dans bien des domaines, est très caractéristique d'un esprit ouvert et accueillant, qui mettait son point d'honneur à ne rien exclure.

Ancely

Enfin, ce lecteur infatigable était un humaniste, en ce sens qu'il était moins curieux d'histoire politique que de civilisation et d'histoire des individus. Il montrait un intérêt très vif pour tous ceux qui ont été les témoins de la vie de leur temps, qui reflètent d'une façon personnelle les préoccupations, les angoisses ou les bouleversements de leur époque. Ainsi, on trouve dans le fonds qu'il nous a légué maints volumes de correspondances, et de toutes sortes : lettres de Mme de La Fayette, de Pierre Bayle, de Chateaubriand, de Stendhal, de Lamennais, et encore de Barbey d'Aurevilly ou de Taine. Les journaux personnels le passionnaient également : par exemple le « *Journal* » de Samuel Pepys (en anglais), les « *Carnets* » de Joubert ou le « *Journal* » de Léon Bloy. D'autres ouvrages consacrés à la vie quotidienne ou à l'histoire sociale (comme celui de Webb, « *History of the Trade Unionism* ») attestent ce goût pour l'effort des hommes, au fil des travaux et des jours. Non qu'il négligeât l'histoire « événementielle », comme on dit aujourd'hui. Mais on sent bien que c'était l'homme qui intéressait d'abord et avant tout Léon ANCELY, l'homme de toutes les époques, ballotté par les événements et tentant de les dominer. En quoi il se situait, à son rang, dans la grande tradition française qui remonte aux origines de notre civilisation et dont Montaigne est le héros exemplaire : la tradition qui veut que l'on s'attache surtout aux cas humains significatifs — aux « *exempla* », comme on disait dans l'ancien temps — pour en nourrir sa méditation et en inspirer ses conduites.

Tel était M. ANCELY, à juger de lui d'après les livres qu'il avait patiemment amassés. Mais j'allais oublier un dernier trait, qui n'est pas le moins important de tous : la générosité, qui l'a poussé à faire don de la totalité de ses collections à la Bibliothèque de la Ville de Sceaux. Sceaux, où il avait pris sa retraite, et où son souvenir n'est pas près de s'éteindre.

Robert GARAPON

Léon Ancely et la Bibliothèque de Sceaux

On dira par ailleurs, et excellemment, l'importance du don qu'a fait Léon ANCELY à la Ville de Sceaux. Par la quantité et surtout par la qualité des livres et brochures rassemblés et donnés, par leur variété. Lui-même présentait son fonds à la défunte Association des Amis de Sceaux (renouvelée en Association des Amis du Musée de l'Île-de-France). On lira plus loin son exposé.

Quels souvenirs me reste-t-il de la collaboration entre M. ANCELY et la Bibliothèque ? D'abord un très grand regret de son absence car sa conversation était très vivante, imagée et sa culture sans limite. Il n'avait pas son pareil pour vous donner envie de découvrir à votre tour écrivains et penseurs qu'il avait rencontrés dans sa vie.

Il prenait grand soin de compléter toujours ses collections, épluchant les catalogues des libraires d'occasions qu'il recevait de la France entière et même de l'étranger, se rendant sur place lors de ses vacances. En octobre 1968, il était descendu dans le Midi pour se remettre d'une crise de diabète et il m'écrivait alors « ... *Le diable a voulu que Laffitte, le libraire marseillais, ait rentré*

un masse (de Provence). Et dans deux ou trois visites pleines de délices, j'ai largement dépassé les 1.000 N.F. que je m'étais alloués pour le voyage. Vous avez dû recevoir l'avant-garde des bouquins, un petit paquet d'occasions, le gros viendra quand Laffitte aura redonné ses expéditions. Il faut que je retourne à Aix. Là aussi j'ai un paquet qui crève le plafond pour la seconde fois... »

Il a continué d'acheter des livres neufs et d'occasion jusqu'à la fin de sa vie puisque des commandes faites par lui sont arrivées après sa mort. Il disait : « *Ne pouvant faire autre chose, je l'augmente (le fonds) dans la mesure de mes moyens* ».

Il rêvait d'un Centre d'études « à côté de la Bibliothèque ». Et nous avions de vives discussions à ce sujet : sa conception personnelle de la lecture et de la culture était, curieusement au premier abord, très élitiste. Ses livres ne s'adressaient pas au « *commun des mortels* » et il craignait que, dispersés au sein du fonds de la Bibliothèque Municipale, ils ne perdent toute vie. Il déniait un peu rapidement, tout intérêt et toute curiosité aux lecteurs de la



« Municipale » qu'il imaginait seulement préoccupés des derniers prix littéraires. Je crois que, d'une certaine façon, il jugeait la facilité qui était donnée à de nombreux Scéens du fait de leur origine familiale privilégiée et, inconsciemment, se reportait à sa jeunesse où ses études n'avaient pu être poursuivies fort longtemps. Et avec la passion de l'autodidacte, il défendait rigoureusement la lecture-labeur, tout en y prenant son plaisir, contre la lecture-facilité. Que dirait-il devant tant de jeunes lycéens stupéfaits qu'il n'existe pas un unique livre pour traiter leur devoir de philo ou même de français, qu'on ne leur ait pas déjà « maché le travail ».

Ce qui était le plus extraordinaire, c'était sa curiosité insatiable des hommes ; il aimait les rencontrer dans ses livres et dans la vie avec sa chaleur humaine, son accueil, autour d'une tasse de café sur la table de cuisine de son appartement où tout le monde se retrouvait pour des discussions sans fin : jeunes lycéens de Lakanal qui ont fait leur chemin depuis, camarades syndicalistes ou hommes politiques, amis de tous bords et de tous poils, Français et étrangers : Algériens, Autrichiens, Néerlandais, Américains, Yougoslaves... séjournaient chez lui plus ou moins longtemps pour des vacances studieuses ou en quête d'une retraite calme et discrète.

Studio Sud



Pensé que je ne vous pas trouvé dans votre
 tout installé. Sur St Rita et St Joseph de
 Capetonia nature des étudiants et gardes se voient
 nous faire en aide. Vous avez vu leur note

[Handwritten signature]

Les « anciens » se souviennent de son rire, de ses exclamations « Pécaïre », « Pitchounn »... et d'autres, de la tabatière et des lunettes pleines de tabac à priser, un peu cassées, un peu rafistolées.

Qu'en est-il du don de Léon ANCELY à la Bibliothèque de Sceaux ?

Nous avons aménagé dans son appartement au deuxième étage du Petit Château, « L'Institut Florian » qui regroupe tous les ouvrages du fonds d'études méridionales : le catalogue est fait, l'Institut est ouvert tous les samedis après-midi de 14 à 18 heures. Il commence à être connu ; la liaison avec l'Institut d'Etudes Provençales de la Sorbonne est faite et se poursuit régulièrement. Les « Théoriciens sociaux » sont également classés et catalogués ; ils sont rangés provisoirement dans le même local en attendant mieux. Les littératures française et anglo-saxonne, l'Histoire sont cataloguées et rangées provisoirement dans les galeries de la Salle de lecture et du fumoir : les livres vont descendre à la cave lorsque celle-ci sera aménagée dans de meilleures conditions de chauffage, d'aération et de surveillance où ils rejoindront « la Commune » et le fonds de la « Franc-Maçonnerie ». Pour ce dernier tout est à faire : catalogue, classement, reliure. Pour la Commune, nous disposons d'une fiche auteur et tous les livres qui le nécessitaient, ont été reliés. Nous espérons que l'emménagement à la cave pourra se faire pendant l'été 1975.

Le don de M. ANCELY ne peut mourir : pour cela il nous faut acheter de quoi le compléter avec ce qui paraît, même si nous ne pouvons, faute de moyens, éplucher les catalogues d'occasions. Nous avons repris le flambeau pour l'Institut Florian, modeste-ment en 1974 : 650 F environ pour les achats. Nous comptons faire mieux en 1975. Il faut bien sûr, ajouter les vacances données à la personne qui, avec beaucoup de compétence, tient ouvert l'Institut le samedi et en assure le secrétariat hors des heures d'ouverture.

Thérèse PILA

La Bibliothèque de l'Institut Florian

L'Institut Florian possède la belle Bibliothèque de Joseph Loubet (illustre félibre de Paris dont on célèbre cette année le centenaire), enrichie de celle de Léon ANCELY qui, durant plus de quarante ans, maintint à Sceaux la présence félibrénne. Ce dernier avait rédigé un texte destiné à faire connaître l'idée qui l'avait « guidé dans ce vagabondage à travers les bouquins » : la découverte des hommes et de la terre d'Oc.

Cette bibliothèque représente non seulement une collection de bibliophile ou d'amateur éclairé comme il en existe beaucoup, mais surtout un véritable instrument de travail constitué de plus de cinq mille cinq cents ouvrages concernant essentiellement les dialectes et les littératures d'Oc.



Studio Sud

Y sont réunis tous les manuels philologiques et tous les dictionnaires (dont le « Trésor » en édition originale) tant pour la langue ancienne que pour les dialectes modernes, sans parler des textes eux-mêmes très méthodiquement classés selon les époques et les régions, ni d'un grand nombre d'études consacrées aux auteurs. La plupart des volumes ont trait aux dialectes modernes, mais une série plus historique permet également au lecteur d'approfondir sa connaissance du passé, avec notamment les dix-sept volumes de « L'Histoire du Languedoc » publiés par Devic et Vaissette. Les autres langues romanes ont aussi leur place dans ce vaste ensemble : l'italien, le catalan, l'espagnol et le portugais, illustrés par leurs textes majeurs.

Le fonds Ancely est sans cesse mis à jour, grâce à la compétence de ceux qui en ont la charge ; chaque lecteur est assuré de trouver là une bibliothèque vivante de laquelle aucun ouvrage de référence n'est absent, et aussi de précieux conseils bibliographiques généreusement dispensés par Mademoiselle PILA.

Les fonds de l'Institut Florian et ceux de l'Institut d'Etudes Provençales de la Sorbonne se complètent remarquablement, le domaine moderne étant plus largement représenté à Florian, et l'ancien à l'I.E.P. Aussi une fructueuse et amicale collaboration s'est-elle établie entre les membres des deux centres, et désormais le double du fichier de l'Institut Scéen est mis à la disposition des chercheurs de la Sorbonne.

A force de patience, d'érudition et d'ouverture d'esprit, le regretté Léon ANCELY a créé un haut lieu culturel qui assure, au-delà de sa mort, la diffusion de la langue d'Oc en Ile-de-France.

S. THOLIER,

Directrice de l'Institut d'Etudes Provençales
à l'Université de Paris-Sorbonne.

Le Fonds Ancely

Les lignes que l'on va lire ci-dessous sont extraites d'une « Lettre aux lecteurs » rédigée par Léon ANCELY lui-même et diffusée par « Les Amis de la bibliothèque de Sceaux » en avril 1956.

Dans une lettre récente, notre cher Président a fait de ma bibliothèque, qui est désormais la vôtre, des éloges dont je suis confus. Ils m'obligent à vous la présenter.

C'est une bibliothèque d'étude, des livres accumulés par un homme curieux qui s'est intéressé aux doctrines sans doute, mais surtout aux hommes, qui a nourri beaucoup d'illusions qui, dans la vieillesse, en cultive encore, peut-être par hygiène.

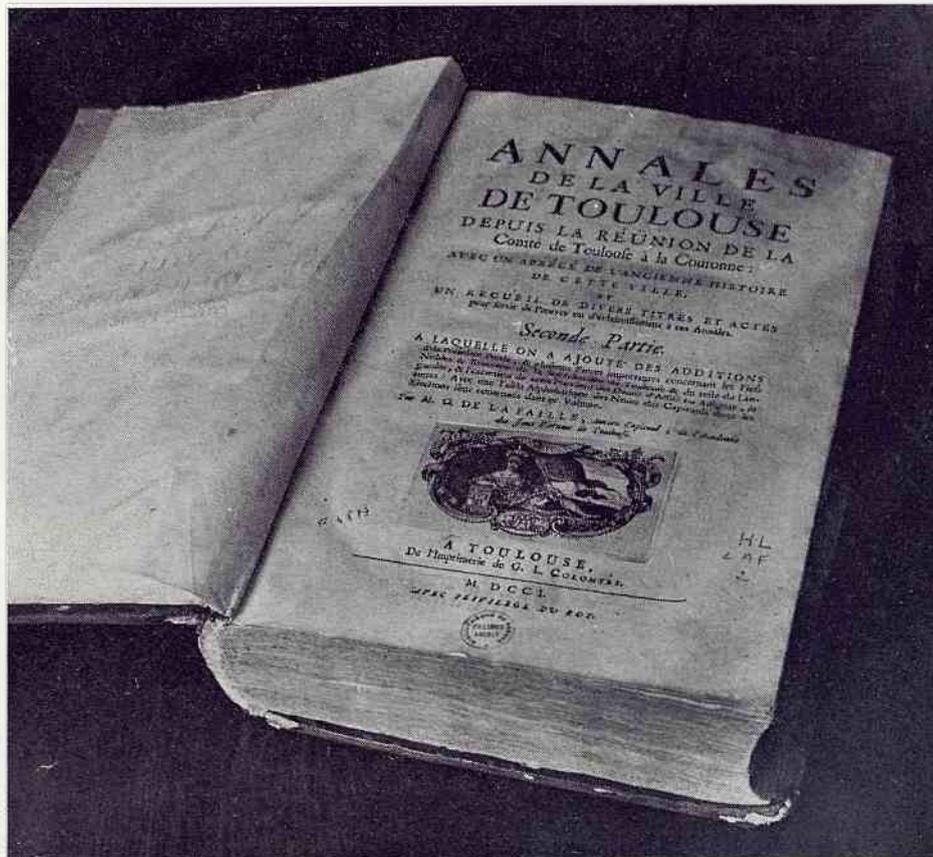
En faire l'histoire serait faire l'histoire d'une vie plutôt terne. Rassurez-vous, je n'en dirai que l'essentiel et ce qu'il faut pour vous éclairer. D'une enfance religieuse, toute parfumée de la légende dorée, je suis passé brusquement vers 14 ans au « Foyer du Peuple », l'Université populaire de Toulouse. Des hommes comme Bougle, Crouzet, Vincent Auriol m'introduisirent à la vie sociale. J'y lus, à mesure qu'il paraissaient, les cahiers de la Quinzaine. Péguy et Romain Rolland furent mes premiers dieux. Puis libéré par mon père des corvées scolaires, à la Vieille Bibliothèque de Toulouse, encastrée dans le lycée, je me jetais à corps perdu dans les livres. Proudhon et Fourier, Renan et Loisy prirent place dans mon Panthéon. Ils y sont restés. J'en porte la marque et c'est dans les chemins qu'ils m'ont ouverts que j'ai cueilli la plupart de mes livres.

Littérature française, anglaise, romane, philosophie et religions, histoire et surtout histoire sociale sont les principales rubriques représentées.

Passons à une sorte d'inventaire sommaire.

Littérature française

Les Grands d'abord : Rabelais et Montaigne en qui sont toute sagesse ; Corneille, Racine, Molière à qui l'on revient toujours ; Voltaire et Diderot qui ne pouvaient



Studio Sud

être que Français, Jean-Jacques qui fut malheureux, Chateaubriand et Victor Hugo, le Massif Central de notre littérature, Sainte-Beuve le prince des curieux, le vieil Anatole aujourd'hui délaissé mais qui renaîtra lorsque, avec le calme, la sagesse reviendra. Parmi les poètes Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé, après Valéry j'ai perdu pied. J'espère que les jeunes amis de la Bibliothèque me remettront à l'étrier.

Mais à côté de ces noms vénérés, il y a foule des moins grands, et cependant valables. Beaucoup m'ont tour à tour suivent le temps et la Lune attiré, ceux surtout qui restent des énigmes ou posent des problèmes. En voici quelques-uns.

Au XVII^e siècle, les libertins, avec Théophile et cet Adrien de Montluc, Prince de Chabanais, surréaliste bien avant le mot.

Au XVIII^e, Casanova, homme de plaisir mais aussi de tête et qui

finît bibliothécaire. Au XIX^e, Lamennais que l'on n'a pas encore déchiffré, Louis Ménard, poète, historien, chimiste et païen ; Claude Tillier et Gobineau que l'on découvre au commencement du siècle, Darien que l'on découvre aujourd'hui, Taihade que l'on découvrira demain.

Sur ceux-là, et d'autres encore, vous aurez l'essentiel et quelquefois le superflu.

Littérature anglaise

J'avais 13 ans quand mon jeune professeur d'anglais me prêta le Keats avec lequel il avait préparé sa licence. J'ai su « *L'ode sur une urne grecque* » avant d'avoir lu Robinson Crusoe. Des Elisabethains au Victoriens, en passant par les grands romantiques, vous aurez les textes essentiels. Il faut y ajouter les grands ouvrages français et notamment les thèses sur

la littérature anglaise. Emerson et surtout Walt Whitman, poète cosmique, représentant l'Amérique. Avec les ouvrages anglais dont dispose déjà la Bibliothèque municipale, les étudiants et les amateurs trouveront une riche matière.

Littérature romane

Sceaux est par la grâce de Florian et de Paul Arène, une ville félibréenne, du moins sur la pierre gravée. Certes, Sceaux connut des jours glorieux — autant que ceux de la Duchesse du Maine — quand Mistral et Félix Gras, Zola et Anatole France et bien d'autres illustres vinrent y célébrer la langue et les beautés du Midi. Une fois par an, les Amis de la Langue d'Oc maintiennent la tradition. Nous voudrions la matérialiser autrement que par une espèce de camposanto, et faire spirituellement de Sceaux, un îlot d'Occitanie en Ile-de-France.

Ce rêve, avant nous, un des plus purs écrivains de langue d'Oc, Félibre Majoral et Scéen, Joseph Loubet, l'avait fait. Il n'a pu le réaliser. Peut-être serons-nous plus heureux et pourrons-nous installer à Sceaux un Centre, un Institut, comme l'on voudra, d'études romanes sous le vocable du bon Florian.

On y grouperait les grandes œuvres occitanes, catalanes et aussi espagnoles et italiennes avec leur commentaires. Pour débiter, je vous apporte avec les éditions françaises et italiennes des troubadours, une collection à peu près complète des textes de la Renaissance méridionale, de Mistral à Joseph d'Arbaud.

C'est un beau rêve et qui pourrait attirer à Sceaux les étudiants nordiques épris beaucoup plus que nous des littératures du soleil. Sceaux, citadelle avancée de « *L'Empèri dou souleù* », un rêve peut-être, l'ébauche est là. A nos héritiers de continuer.

Philosophies et religions

Les hommes sont des animaux qui ne sont pas contents. Ils s'évadent : les uns vers d'autres mondes, les autres vers le passé ou l'avenir de ce monde-ci. Les uns s'efforcent de lui donner un sens humain, les autres un sens divin. Ces efforts m'ont passionné. L'histoire de ces efforts contraires est assez bien représentée : les hérétiques plus que les orthodoxes. Un saint l'a dit : « *il est bon qu'il y ait des hérétiques* ».

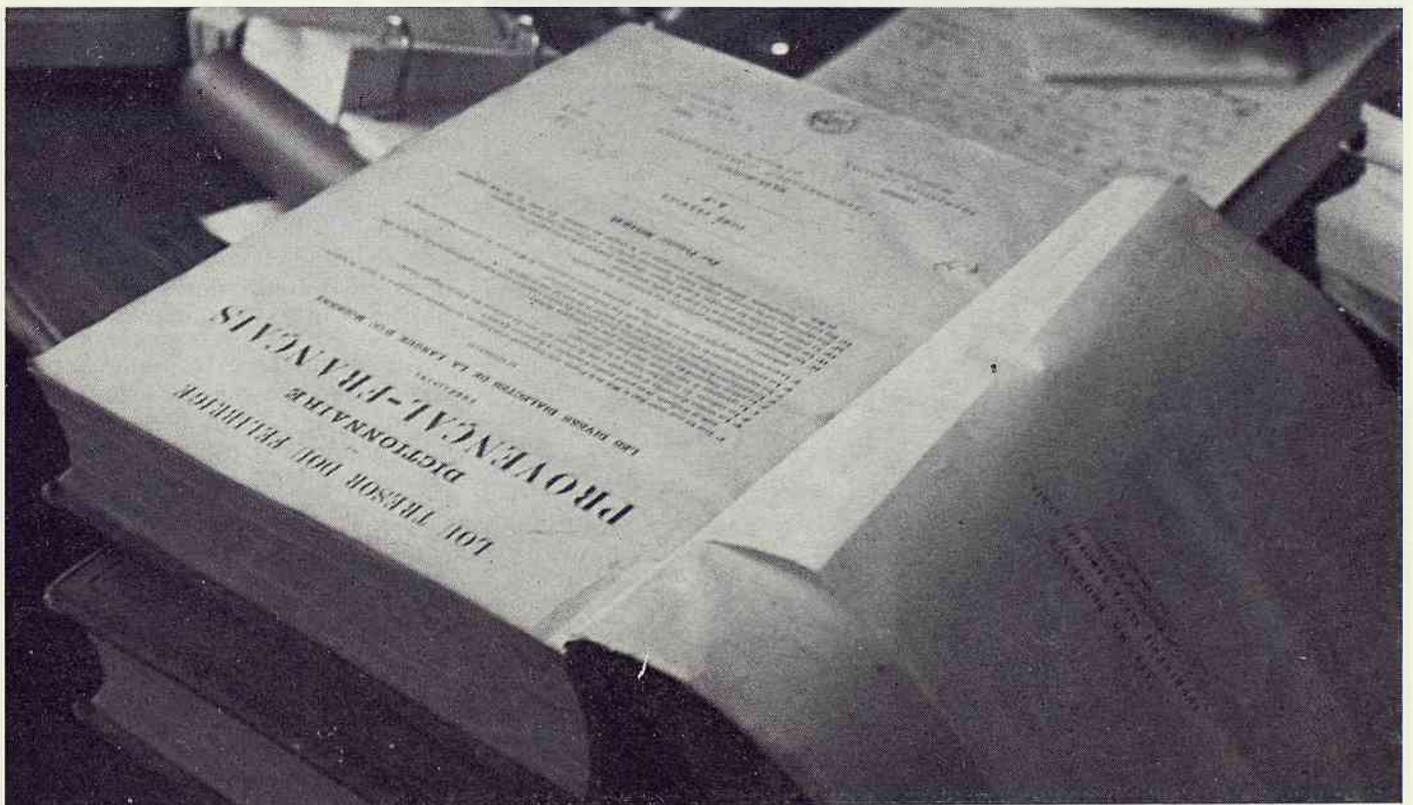
« *They are now-a-days, professors of Philosophy but not philo-*

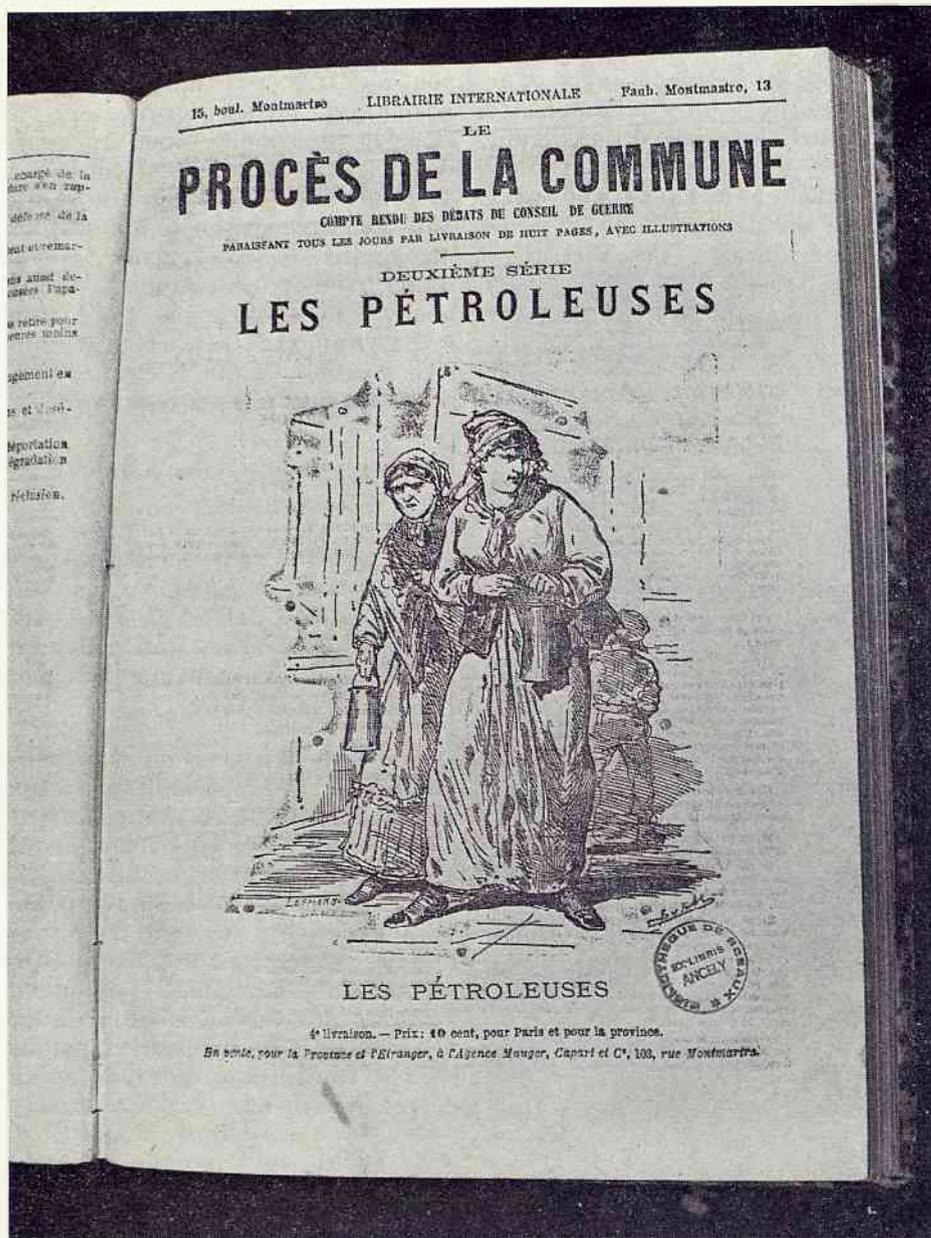
sophers », écrivait il y a quelques cent ans Thoreau, l'ami d'Emerson. Je n'ai pas la plus infime prétention au professorat et je tiens la philosophie pour un mode de vie, non pour une science. Ces systèmes ne sont pour moi que des poèmes cosmogoniques plus ou moins beaux, encore faut-il qu'ils soient intelligibles. L'art abstrait m'est étranger. De Platon à Bergson par Descartes, Renouvier, Auguste Comte, Nietzsche, vous aurez un choix assez éclectique.

Histoire

La période « *historique* » où nous sommes entrés en 1914 (les périodes historiques sont celles où l'on tue en masse) m'a un peu dégoûté de l'Histoire.

Dans ces périodes, on sent vraiment que « *la société des morts vaut mieux que celle des vivants* ». Aussi, laissant de côté les guerres, les dynasties, j'ai recueilli mémoires et correspondances qui, même si leurs auteurs ne sont pas absolument sincères, apportent du moins un témoignage personnel. En plus des ouvrages didactiques nécessaires, vous trouverez surtout sur la Révolution, un bon choix de ces documents.





Je dois vous signaler deux centres d'intérêt importants : une époque : la Commune ; une institution, la Franc-Maçonnerie.

Sur la période extrêmement émouvante de 1848 à 1871, sur Marx et Proudhon qui la dominent, tout une littérature sera à votre disposition.

Marx humanisé par Proudhon, le fils de l'avocat par le fils du tonnelier, j'y vois une porte de salut pour notre misérable humanité. C'est surtout sur la Commune que vous trouverez rassemblés livres, brochures, journaux, sur les événements comme sur les interprétations que l'on en a données. Vous pourrez connaître et juger la seule révolution qui ne nous ait pas déçus puisque, n'ayant pas réussi, elle a su mourir.

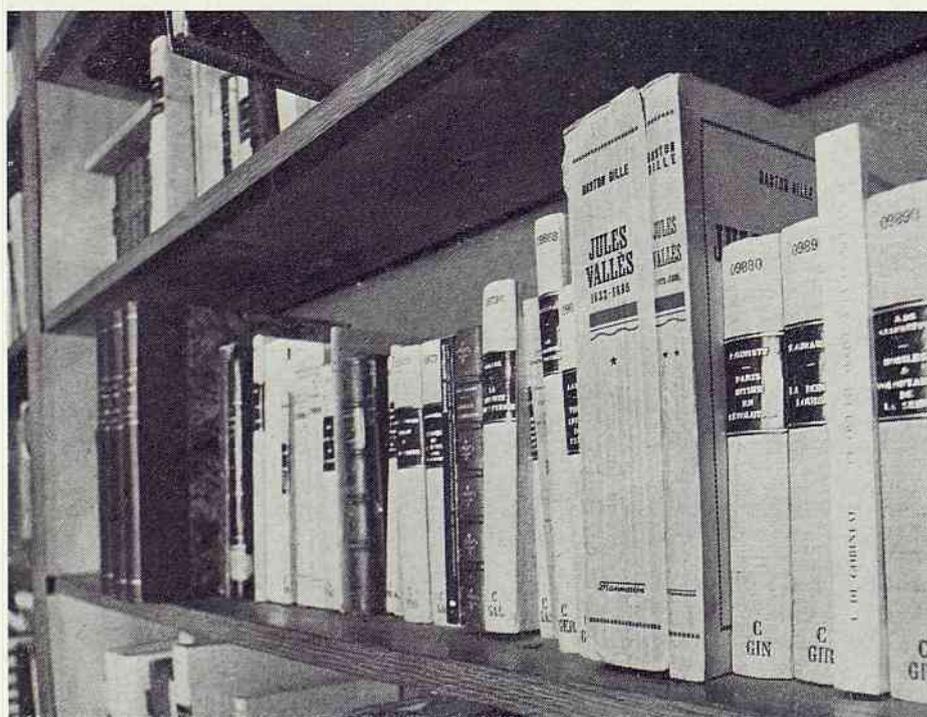
La Franc-Maçonnerie a ceci de commun avec la Commune qu'elle est entrée dans la légende avant de rentrer dans l'Histoire. Institution mal connue, étrange, excommuniée de droite et de gauche, elle vit encore. Pour y voir clair, j'ai rassemblé du XVIII^e siècle à nos jours à peu près tout ce qui a été publié de sérieux. Je n'ai écarté que les ouvrages trop partisans pour ne pas être imbéciles. Vous ne trouverez pas Léo Taxil, mais vous trouverez Findel, Gould, Lanthoine, etc., et vous pourrez ainsi vous faire une idée personnelle de cette curieuse institution.

En somme, c'est l'histoire des doctrines sociales qui est surtout représentée. Je dois vous signaler une collection à peu près complète des œuvres de Georges Sorel, que les uns tiennent pour le père de Mussolini, les autres pour celui de Lénine. Il est pour l'instant un peu délaissé. Il est un peu oublié dans le tumulte des gloires journalières ; on y reviendra.

Au moment où la jeunesse s'intéresse surtout aux succédanés mécaniques de la plus belle conquête de l'homme, il est bon que des jeunes s'intéressent à des « utopies » qui deviendront des réalités à moins que nous ne devenions des robots.

En gros, voilà en quoi consiste le fonds mis à votre disposition. Il y a, je le sais, d'effroyables lacunes. Mais tel qu'il est, il forme un ensemble assez important.

Léon ANCELY



AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 1974

Au cours de sa réunion publique du 18 décembre 1974, le Conseil Municipal de Sceaux a pris des décisions particulièrement importantes qui ont été communiquées à tous les Scéens par une note d'information diffusée le 24 décembre 1974 et portant sur :

- le réaménagement de l'îlot Charaire ;
- l'aménagement de la partie de la rue Houdan réservée aux piétons ;
- le fonctionnement du réseau de minibus.

Nous renvoyons à cette note qui pourra être remise à tous ceux qui le souhaiteront au service « Relations Publiques » de la Mairie, et énumérons ici simplement l'ensemble des décisions prises par le Conseil.

Le 18 décembre 1974, le Conseil Municipal de Sceaux :

— a adopté la grille de ressources retenues en 1975 pour l'attribution de bourses municipales concernant les enseignements secondaire, supérieur et technique ;

— a décidé de demander à l'Autorité de tutelle que la taxe d'équipement à Sceaux soit portée à 5 % de la valeur de l'ensemble immobilier à laquelle elle s'applique au lieu de 3 %, étant précisé que, comme précédemment, la Commune continuera à ne pas percevoir en totalité la taxe sur les constructions édifiées par les Offices Publics et les Sociétés d'Habitation à Loyer modéré ;

— a adopté l'avant-projet d'aménagement de la partie de la rue Houdan réservée aux piétons, présenté par la SERETES et se montant à 54.700 F dont les deux tiers seront couverts par des subventions ;

— a décidé de continuer en 1975 l'exploitation du réseau de minibus, sous réserve de l'obtention d'une subvention de l'Etat égale à celle obtenue pour la première année de fonctionnement — 40 % de la dépense totale — et décidé des modifications à apporter au service en fonction de l'expérience acquise en 1974 ;

— a déclaré d'utilité publique l'acquisition d'un périmètre de 11.000 m² environ constitué par les terrains de l'ancienne imprimerie Charaire, du garage Penthièvre et des maisons des 11, 9 et 7, rue de Penthièvre, et 9 et 11, rue Michel Charaire ;

— a donné avis favorable au budget supplémentaire 1974 de la Caisse des Ecoles qui s'équilibre en recettes et dépenses à 304.670 F ;

— a donné avis favorable au budget supplémentaire 1974 du Bureau d'Aide Sociale qui s'équilibre en recettes et dépenses à 139.289 F ;

— a donné avis favorable au budget supplémentaire 1974 de l'Office d'H.L.M. qui s'équilibre en recettes et dépenses à 3.856.530 F ;

— a décidé le classement de l'allée de Trévise dans la voirie urbaine ;

— a alloué une subvention complémentaire de 10.000 F au Centre des Jeunes des Blagis au titre de l'exercice 1974 ;

— a pris acte de ce que le devis d'exécution du gymnase de la rue des Imbergères a été, après discussion avec l'architecte et les entreprises, ramené à 3.796.000 F.

Communiqué de la R.A.T.P.

Du 15 janvier au 15 mai 1975, des travaux de renouvellement de voies seront exécutés sur la ligne de Sceaux, entre les gares de Bourg-la-Reine et de Sceaux-Robinson.

Ces travaux doivent se traduire, à terme, par des avantages pour les riverains et pour les voyageurs, mais ne peuvent être effectués que la nuit, pendant l'interruption du trafic des trains.

Pour réduire la durée de cette opération, la R.A.T.P. est conduite à utiliser des engins qui sont malheureusement assez bruyants malgré toutes les précautions prises pour en atténuer les effets.



Prenez
le temps
d'aimer
la vieille ville

Prenez le temps d'aimer
les objets de

LA GLORIETTE

4, rue Florian, à SCEAUX

Les cadeaux de qualité
les plus variés...

Les objets insolites
ou modernes...

Les abat-jour...

Les encadrements personnalisés...

Prenez le temps d'aimer

LA GLORIETTE

4, rue Florian
92330 - SCEAUX
☎ 350-46-10



Dans la maison
de
Florian

ORNIS

TOUS TRAVAUX
DE TAPISSERIE

SIÈGES

PAPIERS PEINTS

TISSUS - VOILAGES

PASSEMENTERIE

MOQUETTE

Vente au détail
de toutes garnitures
pour l'ameublement

19, rue des Ecoles
92330 SCEAUX
☎ 350-08-16

Ce nouveau Centre a été ouvert au public au mois d'avril 1974, en remplacement de celui qui était installé aux « Baraquements ». Pour qui se souvient des locaux vétustes du 95, rue Houdan, quel changement !

Ce qui frappe, c'est l'espace : le hall confortable, les baies vitrées largement ouvertes sur de grands arbres.

Cette excellente impression se confirme et s'accroît en entrant. Deux hotesses souriantes nous accueillent : leur rôle est d'aider l'assuré social, bien souvent perdu ou désarmé en face d'une réglementation compliquée ; elles attirent son attention sur ses possibilités et ses droits.

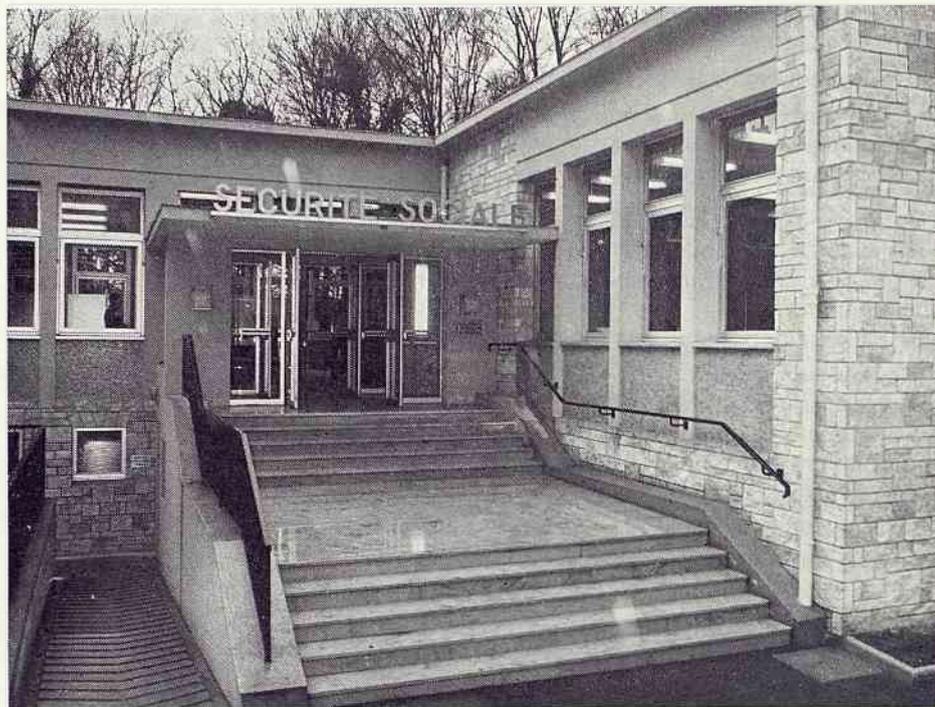
Tout assuré qui veut se faire rembourser ses frais médicaux ou autres sur place est dirigé vers un box assurant une réelle discrétion ; là, une personne compétente examine son dossier et, si celui-ci est complet, l'assuré peut obtenir un remboursement immédiat à la caisse. Toutes ces opérations sont effectuées presque sans attente.

Les dossiers qui feront l'objet d'un règlement par voie postale sont traités dans une grande salle.

Pour les problèmes concernant l'assurance vieillesse, une technicienne détachée du Centre vieillesse tient une permanence les deuxième et quatrième vendredi de chaque mois. Le Directeur du Centre souhaite vivement pouvoir y ajouter une permanence de la Caisse de retraite complémentaire.

Dans ce même esprit — venir en aide à l'assuré aussi souvent que cela est possible — il est envisagé de créer une permanence de la Caisse d'allocations familiales.

Des assistantes sociales sont également attachées au Centre. Elles prennent en charge les cas sociaux et leur compétence s'étend aux assurés sociaux de la cinquième circonscription (Sceaux). Elles sont en rapport constant avec les assistantes sociales de la Mairie et de la Préfecture. Elles peuvent donc leur signaler les cas qui dépendent d'elles et réciproquement.



Une entrée qui donne envie d'entrer...



*Que de temps gagné,
grâce aux premiers renseignements donnés par l'hôtesse*

Reportage Studio Sud

rité Sociale

Maréchal-Joffre



L'attente n'est pas longue : tout dossier complet est rapidement examiné...



...et fait l'objet d'un règlement immédiat à la Caisse

Le contrôle médical a lieu à Bourg-la-Reine. C'est un avantage au point de vue médical, car ce centre est très bien équipé, mais son éloignement par rapport à Sceaux est un inconvénient pour bien des Scéens.

Ce bref tableau serait tout à fait incomplet si l'on n'insistait pas sur les effets bénéfiques de cette nouvelle installation ; les employés et les assurés sociaux s'y sentent beaucoup plus à l'aise, matériellement et psychologiquement. Les assurés sont plus confiants, savent à qui s'adresser, n'ont plus l'impression d'être devant un organisme dont ils ignorent les règles et trouvent les renseignements et l'aide dont ils ont besoin.

Ces améliorations font partie de la politique générale d'humanisation que mène la Sécurité Sociale. Nous pouvons en voir à Sceaux les heureux effets.

M.P.

Les affaires

par Pierre Lourdou

C'est un domaine bien vaste, souvent méconnu et pourtant combien digne d'intérêt. Aussi, campagne devrait-elle être menée pour sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité pour chacun, en fonction de ses possibilités, de participer à l'action sociale.

Mais il est évident que c'est à la Municipalité de donner l'exemple. Ainsi, je viens vous dire ce que nous faisons dans les secteurs que nous jugeons parmi les plus importants.

Les crèches

Parlons tout d'abord des jeunes enfants et du problème des crèches. La crèche départementale de la rue du Lycée, qui comprend 50 places (30 lits pour nourrissons et 20 lits pour enfants de 15 mois à 3 ans) est à saturation : de très nombreuses demandes d'admission sont en attente. C'est pourquoi, le projet de construction d'une crèche départementale de 60 lits près de la gare de Robinson, est activement poussé. Le terrain retenu initialement ayant été jugé insuffisant, il est apparu nécessaire, pour le compléter, d'envisager l'acquisition partielle d'une propriété voisine. L'enquête parcellaire et d'utilité publique a eu lieu et le dossier va être incessamment soumis à nouveau, à l'examen de la Commission départementale de contrôle des opérations immobilières et de l'architecture. Son avis a tout lieu d'être favorable, ce qui permettra à la procédure de se poursuivre et fera avancer la construction.

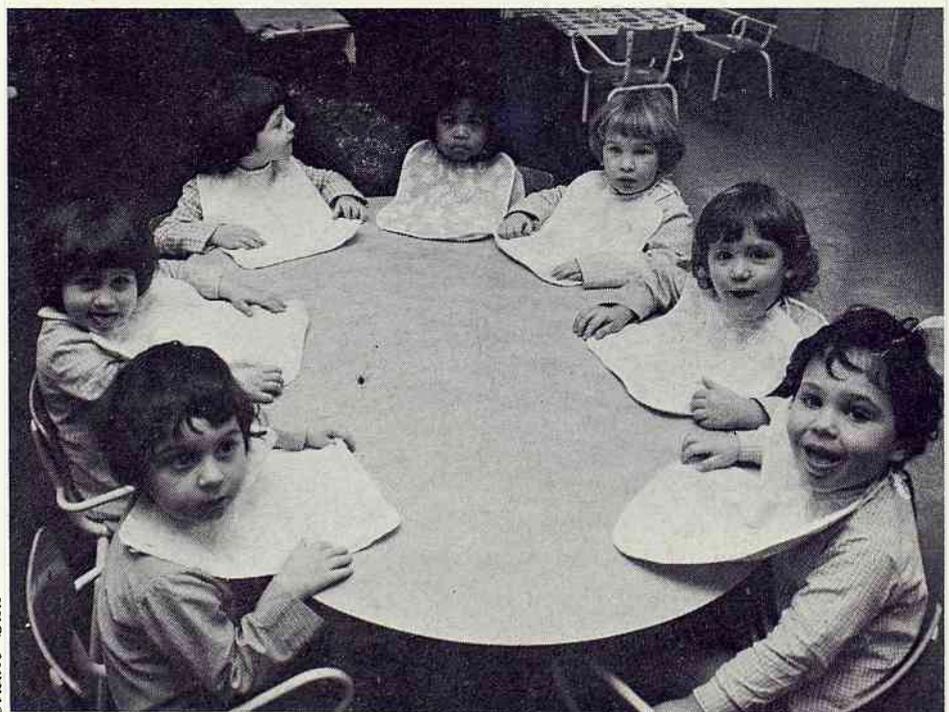
Mais l'édification d'une nouvelle crèche, pour indispensable qu'elle soit, ne sera pas suffisante pour répondre aux besoins des mères de familles : il est indispensable d'avoir dans la commune, des crèches à domicile. Celles-ci, appelées officiellement crèches familiales, permettent de placer, chez des gardiennes agréées et surveillées, des enfants âgés de 6 semaines à 3 ans dont les mères travaillent hors de leur domicile. Une réglementation spécifique leur est appliquée en vertu des dispositions de l'arrêté du 22 octobre 1971 : elles exigent ainsi du personnel qualifié et des locaux.

Suivant le nombre des enfants que peut recevoir la crèche familiale, le personnel doit comprendre, outre les gardiennes, pour un effectif inférieur à 40 enfants, une directrice puéricultrice et pour un effectif compris entre 40 et 80 enfants, une directrice et une adjointe puéricultrice. La crèche doit dis-

poser en outre, selon les besoins, d'une ou deux secrétaires comptables ou médico-sociales.

Les attributions de la directrice comportent essentiellement l'organisation de la crèche, le recrutement des gardiennes parmi celles qui ont été agréées par la Direction de l'Action Sanitaire et

Sociale, le placement de l'enfant en accord avec les parents, chez l'une des gardiennes, attachées à la crèche familiale, et la surveillance des enfants qui doit s'exercer par des visites au moins hebdomadaires au domicile des gardiennes. La directrice peut s'assurer le concours d'assistantes sociales, notamment pour le contrôle des gardiennes.



Studio Sud

Studio Sud

Quant aux locaux mis à la disposition des crèches familiales, ils comprennent au minimum une salle d'attente, deux bureaux dont un pour la directrice et un pour la secrétaire, un local pour le matériel en réserve.

Or, s'il est déjà difficile, vu le manque de logements actuel, de trouver des locaux répondant à ces conditions, il

s'est révélé jusqu'à présent impossible, en raison de la pénurie de personnel qualifié, d'organiser une crèche familiale à Sceaux. En effet, depuis avril 1972, la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (D.A.S.S.) des Hauts-de-Seine, ne dispose plus sur Sceaux, d'une assistante sociale spécialisée pour l'agrément des gardiennes et la surveillance

de celles qui sont agréées : faute de personnel, elle a repris ses assistantes spécialisées pour les remettre en secteurs. Comme il ne peut y avoir en principe, d'agrément sans enquête d'une assistante spécialisée, il en résulte que de nouvelles gardiennes ne peuvent pas être agréées et que les anciennes ne sont plus contrôlées.

Certes, il est permis d'espérer qu'à la faveur de la réorganisation des secteurs, ceux-ci — trop chargés — devenant plus petits, une solution sera apportée au problème.

Mais, d'ores et déjà un accord vient d'intervenir avec l'assistante sociale de circonscription et les assistantes sociales municipales pour que les unes et les autres effectuent désormais les enquêtes d'agrément, dans la mesure où il est assuré que les gardiennes seront surveillées par une puéricultrice : en effet, l'agrément est sans valeur s'il n'y a pas de personnel qualifié pour contrôler ensuite les gardiennes.

En conséquence, il appartient à la Ville :

— d'une part, de lancer un appel pour trouver des gardiennes, les assistantes sociales étudiant, lors de l'enquête, les candidatures en vue de l'agrément ;

— d'autre part, de faire dans les journaux réservés aux travailleurs sociaux et dans les écoles de puéricultrices, la publicité voulue pour recruter une directrice puéricultrice — dont la D.A.S.S. paierait d'ailleurs la moitié du salaire — qui assumera la responsabilité de la crèche en surveillant à la fois les enfants et les gardiennes.

Bien décidée à ce qu'une crèche familiale soit créée à Sceaux dans les délais les plus courts, la Municipalité mettra tout en œuvre pour rechercher des locaux adéquats et engager une directrice puéricultrice qui assurera la bonne marche du service.

Par ailleurs, des travaux de transformation et d'entretien importants vont être effectués au Centre de Protection Maternelle et Infantile : ils concernent surtout le box d'isolement et le cabinet médical qui seront agrandis, ainsi que la salle de pesée où l'éclairage sera modifié.

Les crèches dans le Département des Hauts-de-Seine

Le Département des Hauts-de-Seine a prévu dans son plan quinquennal (1971-1975) la construction annuelle de deux crèches.

Les Hauts-de-Seine disposent actuellement pour faire face aux besoins de sa population, de 89 crèches (soit 4.671 places), dont 49 crèches départementales, 30 crèches municipales, et 10 crèches gérées par des organismes privés.

Mais la répartition sur l'ensemble du territoire départemental n'est pas toujours heureusement équilibrée entre les communes, si l'on tient compte du nombre d'habitants et, surtout, ce qui est plus important en la matière, du nombre de mères de famille salariées.

L'on peut dire néanmoins que la moyenne départementale est de 3,2 places pour 1.000 habitants, et, si l'on considère les projets de crèches dont les intentions de construire sont connues des services administratifs, elle serait bientôt de 5,84/1.000. Sachant que l'Organisation Mondiale de la Santé estime à 3 places pour 1.000 habitants le minimum nécessaire d'équipement, et à 4/1.000 la situation optimale, les Hauts-de-Seine apparaissent alors comme un département privilégié.

Mais le problème doit rester au premier plan des préoccupations et un de ses aspects doit solliciter tout particulièrement l'attention : celui du coût de gestion.

Il faut savoir que le prix de revient de la journée dans les crèches départementales était en 1971 de 41,19 F, en 1972 de 37,95 F et en 1973 de 47,82 F, et que le coût annuel de gestion d'une crèche départementale est de 1.200.000 F environ.

L'effectif théorique total (puéricultrice, jardinières d'enfants, auxiliaires de puériculture, agents de service hospitalier) est de 789 agents.

L'effectif réel n'est que de 722 agents, ce qui met en lumière un déficit, particulièrement accusé pour les auxiliaires de puériculture.

Au vu de ces chiffres, la création d'une école de puéricultrices apparaît comme une heureuse initiative du Conseil général.

AVIS

La ville de Sceaux ayant l'intention d'organiser prochainement un service de crèche familiale, il est demandé aux personnes susceptibles d'être gardiennes, de se faire connaître aux assistantes sociales municipales.

Les devis ont été adressés en temps utile au Service départemental de la P.M.I. qui, après avis des services techniques de la Préfecture, les a acceptés avec une majoration de 20 % tenant compte de l'augmentation prévisible pour 1975. Les travaux seront donc prochainement exécutés. Au surplus, la décision a été prise d'acquérir pour le Centre un chauffe-eau, une armoire et une machine à laver.

Les handicapés

Nous nous sommes penchés aussi sur le sort des handicapés, estimant que les plus défavorisés d'entre eux ne devaient pas être oubliés par la Commune. Certes, nous n'ignorions pas qu'un projet de loi d'orientation en faveur des handicapés devait venir en discussion devant le Parlement, prévoyant pour les mineurs non pris en charge par un établissement, l'attribution d'une seule allocation d'éducation spéciale, et instituant pour les adultes un système nouveau de garantie de ressources, différent suivant que les handicapés peuvent travailler ou en sont incapables, avec abandon de toute référence à l'obligation alimentaire des familles : dorénavant, seules les ressources personnelles des handicapés sont prises en compte.

Mais ne voulant pas attendre le vote du projet — adopté seulement en décembre par l'Assemblée Nationale — et sachant que les textes ne seraient que progressivement mis en application, nous avons décidé de créer un fichier des personnes handicapées domiciliées dans la commune en adressant à tous les titulaires de la carte d'invalidité un questionnaire portant notamment sur leurs ressources et leurs charges.

En fonction des précisions reçues, nous avons retenu un plafond égal à 50 % du S.M.I.C., ce qui revenait à verser la différence entre ce plafond et les ressources réelles. C'est ainsi qu'un peu plus de 15 handicapés, presque tous majeurs, sont régulièrement aidés depuis le mois de juillet 1974, ceux qui sont pris en charge par un établissement ne recevant que 10 % du montant du plafond, soit le pourcentage du pécule que l'Aide sociale laisse aux personnes hospitalisées dans les établissements publics.

Cette aide est avant tout, une mesure d'équité : elle montre aux handicapés qu'ils ont leur place dans la cité et par ailleurs, elle entend consacrer ce qui est essentiel, leurs droits à l'autonomie personnelle et financière. Il est évident qu'elle constitue une charge pour le Bureau d'Aide Sociale, mais celui-ci n'en a pas moins conscience qu'il est un des premiers à avoir agi dans ce sens. Bien entendu, le montant de l'aide sera révisé à la lumière des dispositions de la loi nouvelle.

Le troisième âge

Les personnes âgées font également l'objet de nos préoccupations, car il est de la mission des élus d'assurer à celles-ci une certaine qualité de la vie : elles représentent un capital humain dont il serait injuste de priver la société. Aussi convient-il de tenter de convaincre les éléments du troisième âge qu'ils ne peuvent rester inactifs et qu'il leur faut créer une retraite vivante, dynamique et enrichissante.

C'est pourquoi il se fonde dans chaque commune des clubs dont le but est d'offrir à tout retraité la possibilité de s'informer, d'échanger sur son nouvel état de vie, de découvrir et d'entreprendre des activités nouvelles pour son épanouissement personnel et sa réinsertion sociale. Les clubs voudraient apporter une réponse à la question qui leur paraît fondamentale du rôle et de la place d'un homme et d'une femme de plus de 60 ans dans la Société d'aujourd'hui et de demain.

Sénart, axé sur le thème « Comment créer, animer et gérer un club quand on est retraité », et ayant pour objectif le développement de ces aptitudes chez les participants.

Ce nouveau mouvement scéen est un véritable club du troisième âge, puisqu'il est animé par des personnes de plus de 60 ans : ses membres se prennent eux-mêmes en charge. Association de la loi de 1901, il est complètement indépendant de la Mairie, mais il a son soutien total, car celle-ci voit en lui une excellente initiative. Il se réunit plusieurs fois par semaine notamment le lundi et le mercredi, 95, rue Houdan où la Commune a mis à sa disposition des locaux qui petit à petit, deviendront plus accueillants. (Renseignements à la permanence ou par téléphone : 661-20-21).

Le Club vise ainsi à grouper les Scéens et les Scéennes ayant plus de 60 ans, pour leur permettre de rencontrer des personnes ayant les mêmes préoccupations qu'eux et de rechercher ensemble les idées et les moyens qui



Aussi avons-nous, avec l'appui de l'Institut national pour la retraite active (I.N.R.A.C.), suscité la création d'un club du troisième âge, lieu de relations, d'informations, de loisirs et d'orientation. Le club n'est pas une institution ou un organisme fermé sur lui-même, il doit être ouvert vers la vie de la cité, favoriser les rencontres avec les autres générations, avec les autres groupements d'ordre social ou culturel qui s'adressent à toute la population.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'est formé le Club des Aînés : deux de ses dirigeants, afin de mener leur tâche à bien, ont suivi le stage organisé par l'I.N.R.A.C. à Quincy-sous-

contribueront à rendre cette période de la vie dans laquelle ils évoluent plus agréable et plus active. Il est ouvert à tous, quelles que soient la formation, les activités antérieures ou actuelles de chacun. On y vient pour s'informer, apprendre, se distraire ou tout simplement se faire des amis. Nous apprécions vivement qu'il soit fréquenté par des milieux scéens très différents.

Ses activités sont variées : gymnastique, natation, promenades, cours sur l'histoire de la peinture française, visites à Sceaux et à l'extérieur, projets de voyages, montrent le dynamisme du mouvement. Il est administré par un Conseil dont les membres représentent

les différents quartiers de la Ville, ce qui facilitera, lorsqu'il sera devenu trop important, et dans un avenir que nous espérons rapproché, la naissance d'autres clubs du troisième âge dans notre cité.

Quels que soient nos soucis des personnes âgées, nous réalisons parfaitement que tous les besoins ne sont pas satisfaits. Des projets en faveur du troisième âge existent ; je ne citerai que pour mémoire :

— la création d'un Office des personnes âgées dont le but est de promouvoir et coordonner toutes initiatives en leur faveur, en exerçant un rôle général d'animation et d'information et en assurant la liaison entre les organismes publics et privés de la Ville qui orientent leur action vers cette catégorie de la population, sans se substituer à leurs attributions propres ;

— l'agrandissement de la Résidence des Imbergères ; un nombre assez élevé de personnes âgées souhaite y rentrer, mais la réalisation nécessite une étude préalable approfondie, car nous tenons absolument à ce que les bâtiments qui seront rénovés ou édifiés, tout en s'alliant à la Résidence actuelle, conservent intacts la physionomie et le caractère de la rue des Imbergères et laissent subsister l'oasis d'arbres et de verdure dont les Résidents ont un besoin vital : c'est pourquoi le choix entre la réhabilitation d'immeubles anciens, parfois vétustes, et la construction neuve est difficile ; mais le projet aboutira bientôt.

Pleinement conscients de leurs problèmes, nous voudrions également apporter notre aide aux personnes isolées, quel que soit leur âge, aux étrangers résidant ou travaillant à Sceaux (une expérience, il y a quelques mois n'a pas eu de suite). Ceux-ci, comme les handicapés et les personnes âgées, ont besoin qu'on leur rende à l'occasion des services, ou tout simplement, ils sont avides d'un peu de chaleur humaine.

Nous désirons qu'ils se sentent — ainsi que certaines personnes du troisième âge se plaisent à le reconnaître — heureux de vivre, ou moins malheureux. C'est pourquoi nous cherchons à valoriser les uns et les autres : conception différente de l'aide sociale traditionnelle, il s'agit avant tout d'action sociale. Aussi la Municipalité s'efforce-t-elle de donner un caractère humain à toutes ses initiatives en faveur de ces catégories de personnes, de même que dans d'autres domaines, culture, urbanisme, sports par exemple, elle s'astreint à teinter ses activités d'esprit social. Son action n'est pas complète, mais elle est lancée...

Pierre LOURADOUR
Maire-Adjoint
chargé des affaires sociales

Association des parents et amis des handicapés moteurs de la région Sceaux/Fontenay-aux-Roses

159 scéens et fontenaysiens ont généreusement répondu en 1974 à notre appel, et ont ainsi marqué leur intérêt aux problèmes des handicapés.

Avec leur aide et les subventions des municipalités de Sceaux, de Fontenay-aux-Roses et du département des Hauts-de-Seine, dont voici le détail :

— Cotisations et Dons	20 928 F
— Subvention de la Municipalité de Sceaux	2 500 F
— Subvention de la municipalité de Fontenay-aux-Roses.	1 000 F
— Subvention du Département des Hauts-de-Seine	1 800 F
— Vente de sapins de Noël et de muguet, Brocante organisée par les handicapés..	11 375 F
Total	37 603 F

humeur 6 jeunes valides se sont dépensés sans compter pour que cette « grande aventure » soit pour tout le groupe un merveilleux souvenir.

Sports

Chaque samedi matin : tir à l'Arc au stade de Chevilly-Larue. Chaque dimanche : piscine. Nous avons eu une médaille d'or au tir à l'arc sur des groupes venus d'Espagne, de Suisse, de Belgique et des provinces de France (350 participants). Une médaille de bronze en natation a été aussi décernée pour récompenser le courage d'un de nos nageurs.

Toutes ces réalisations n'ont pu se faire qu'avec l'inlassable dévouement des jeunes valides qui acceptent bénévolement, chaque samedi, chaque dimanche et pendant leurs vacances d'ac-



Nous avons pu réaliser :

Véhicules

L'achat d'un deuxième véhicule équipé pour le transport de passagers. Les frais des deux véhicules (assurances, vignettes, entretien).

Sorties

Chaque dimanche, un déjeuner en commun, puis une sortie (théâtre, cinéma, concert ou visite d'un musée ou d'une exposition).

Week-ends

Plusieurs « grands » week-ends dont un à Leamington Spa (Angleterre) où nous avons été reçus par un groupe de handicapés anglais. Cette visite a pu avoir lieu grâce à l'appui financier de nos amis du C.S.A.I. (Centre Scéen des Amitiés Internationales) organisateurs de cette rencontre. Nous avons eu la joie d'y retrouver le groupe des handicapés de Brühl (Allemagne).

Vacances

Un séjour d'un mois en Norvège jusqu'au cercle polaire en passant par la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède, l'Allemagne et l'Est de la France (9.500 km). Dans la joie et la bonne

compagner et d'aider leurs amis handicapés.

Nous espérons que vous voudrez bien nous renouveler votre confiance pour l'année 1975, en faisant parvenir votre cotisation ou votre don à notre trésorière :

Madame MORIN
10, rue Léon-Blum 92330 SCEAUX
ou au siège de l'Association :
A.P.A.H.M.
43, RUE DE FONTENAY 92330 SCEAUX
Tél. : 702-15-83

Le timbre 1975 vous sera adressé à la réception de votre règlement.

Cotisations :

- Membres d'honneur : Versement annuel supérieur à 50 F.
- Membres Amis : Versement annuel de 50 F.
- Parents de Handicapés : Versement annuel de 20 F.

Nous vous prions de croire à toute notre reconnaissance.

Le Président
Jean-Pierre PETIT
Conseiller municipal

Communiqués

Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie

A la suite de l'accord du Gouvernement portant sur la revalorisation exceptionnelle de certains tarifs d'honoraires médicaux, la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne rappelle qu'elle accepte, pour les consultations et visites dispensées à compter du 1^{er} janvier 1975, de prendre pour base de remboursement les sommes suivantes :

	Zone A	Zone B
C	(+ 2 F) 27 F	26 F
C.S.	(+ 2 F) 41 F	39 F
C. psy. ..	(+ 3 F) 59 F	56 F
V	(+ 2 F) 37 F	35 F
V.S.	(+ 2 F) 50 F	47 F
V. psy. ..	(+ 3 F) 70 F	65 F

La valeur des autres lettres-clés demeure inchangée dans l'immédiat, notamment pour les actes codifiés K et Z.



La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne informe ses adhérents à l'Assurance Volontaire qu'en application de la loi N° 74.1115 du 27 décembre 1974, le délai initial prévu pour le règlement de la cotisation du 4^e trimestre 1974 a été prorogé jusqu'au 31 janvier 1975.

En conséquence, l'appel de la cotisation afférent au 1^{er} trimestre 1975 ne sera effectué qu'à partir de fin janvier 1975.

Aux Parents d'Infirmes moteurs cérébraux

L'infirmité motrice cérébrale (I.M.C.) est due à un accident survenu aux alentours de la naissance, provoquant une lésion au cerveau.

Elle n'est donc ni héréditaire ni contagieuse. Mais elle doit être combattue dès le plus jeune âge par une éducation spécialisée.

L'infirmité motrice cérébrale se manifeste par une mauvaise coordination des mouvements, certaines paralysies, et peut être accompagnée de troubles intellectuels, sensoriels, de la vue, auditifs.

L'Association des I.M.C. des Yvelines et Hauts-de-Seine, association déclarée et affiliée à l'Association Nationale I.M.C. reconnue d'utilité publique, se tient à la disposition des parents dont un enfant présenterait de tels symptômes.

Siège social : 6, allée Cécile-Chaminade - 78110 LE VESINET. Tél. 966-05-48.

Déléguée régionale à Sceaux : Tél. : 350-16-32, après 17 h.

Caisses d'Allocations Familiales de la Région Parisienne

ALLOCATION DE LOGEMENT

Vous payez un loyer, vous accédez à la propriété de votre logement...

La Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne peut vous verser

L'ALLOCATION DE LOGEMENT.

Trois conditions principales :

- avoir à charge des enfants, des personnes âgées ou infirmes, ou être marié depuis moins de 5 ans, chacun des conjoints ayant moins de 40 ans ;

- avoir bénéficié en 1973 (tous abattements faits) de revenus inférieurs à :

- 18.500 F, pour les jeunes ménages sans enfant, ni personne à charge,

- 22.000 F, pour les familles ayant 1 personne ou 1 enfant à charge,

- 25.000 F, pour les familles ayant 2 personnes ou enfants à charge,

- 29.500 F, pour les familles ayant 3 personnes ou enfants à charge, etc.

- exercer une activité relevant du régime général des prestations familiales ou être dans l'impossibilité de travailler.

Guichets, permanences administratives et sociales sont à votre disposition pour la constitution de votre dossier. Renseignez-vous...

C.A.F.R.P., 18, rue Viala - 75750 Paris (15^e). Tél. 578-61-50.

Journée du sang

A la suite des dernières Journées du Sang, Monsieur le Maire a reçu du Directeur général du Centre National de Transfusion Sanguine la lettre suivante :

Paris, le 23 octobre 1974.

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous le bilan des Journées du Sang organisées au mois d'octobre à Sceaux : Allée de Trévisse

— 52 volontaires dont 6 nouveaux donneurs,

— 52 prélèvements,

Place de la Mairie

— 75 volontaires dont 9 nouveaux donneurs,

— 74 prélèvements,

Les Blagis

— 81 volontaires dont 17 nouveaux donneurs,

— 81 prélèvements,

ces résultats étant au total inférieurs à ceux enregistrés l'an dernier à pareille époque.

Grâce à votre accord et votre appui dont nous vous remercions très vivement, le Centre National de Transfusion Sanguine a pu réaliser ces séances dans les meilleures conditions, assisté, tant dans leur préparation que dans leur déroulement, par les groupements et responsables locaux auxquels, par votre intermédiaire, nous voudrions exprimer à ce propos toute notre gratitude.

Il est par ailleurs évident que nous tenons, en tout premier lieu, à assurer de notre reconnaissance toutes les personnes qui, lors de ces « Journées », ont par le don de leur sang, contribué à sauver une vie humaine.

En vous remerciant de nouveau, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

COURS DE RATTRAPAGE SCOLAIRE

Dans le but d'aider les élèves de 3^e à préparer l'examen du B.E.P.C., le Centre ALFA, 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux (Les Blagis), organise des cours de rattrapage dans les disciplines suivantes :

— Français,

— Mathématiques,

— Anglais,

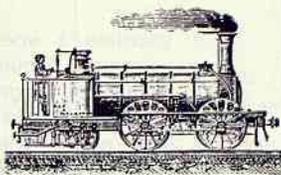
— Espagnol.

Ces cours seront dispensés gratuitement. Seule, une cotisation de 5 F pour l'année sera demandée aux élèves pour couvrir les frais d'assurance.

Les places étant limitées, ces cours seront exclusivement réservés aux jeunes qui ne reçoivent aucune aide de leur famille, ou qui ne peuvent bénéficier de leçons particulières payantes.

L'inscription aura lieu le mercredi 5 mars 1975, de 10 à 12 h et de 14 à 16 h, au Centre ALFA, 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux. Les élèves devront se munir de leur bulletin trimestriel.

à



à 10 minutes à pied
de la station
Bourg-la-Reine
(RER-ligne de Sceaux)



rue
de la Bièvre

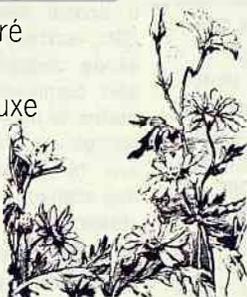
bourg la reine

du 2 pièces
au 6 pièces

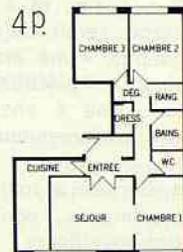
4 200 F* le m²

petit immeuble entouré
de jardins
46 appartements de luxe

quartier pavillonnaire



la



résidence lyautey

Je désire recevoir une documentation
complète sur la résidence Lyautey,
sans engagement de ma part.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. :

Piège Bourne

I.R.S. ANTONY
21/23 av. Division Leclerc
Tél.: 237-24.80

BOURG-LA-REINE
I.R.S. 350.48.95
141 av. du Général Leclerc

I.R.S. PARIS 14^e
96 av. Général Leclerc
métro Alésia
Tél.: 828-34.84

Renseignements et vente: **sur place** les samedi, dimanche, lundi de 14 à 18 h 30

*Prix janvier 75

La parole aux associations de parents d'élèves...

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles publiques (Fédération Cornec)

Vers une importante réforme de l'enseignement

La présente année scolaire verra certainement d'importantes réformes du système d'enseignement français. Le plan d'ensemble que prépare le Ministre de l'Education, M. HABY, en liaison avec Mme LESUR, Secrétaire d'Etat aux écoles maternelles, et M. SOISSON, Secrétaire d'Etat aux universités, couvrira en effet l'école maternelle, l'école primaire, et l'enseignement secondaire, et ne sera pas sans effet sur l'organisation de l'enseignement supérieur.

Les informations dont on dispose sur le plan Haby sont encore incomplètes, notamment en ce qui concerne les détails. Cependant, au fil des discours officiels et des déclarations, on peut déjà se faire du plan une idée d'ensemble assez nette.

Les premières révélations ont concerné l'école maternelle. Il semble que l'on s'oriente vers une école maternelle en deux étapes : 2 à 4 ans, et 4 à 6 ans. La deuxième étape serait déjà, malgré certaines dénégations, « *une antichambre de l'école primaire* », puisque certains enfants pourraient, dès 4 ans, aborder les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, calcul).

La Fédération Cornec a toujours soutenu le rôle capital de l'école maternelle, en accord, d'ailleurs, avec les études psychologiques modernes, qui soulignent l'importance fondamentale des toutes premières années dans la formation de l'individu. C'est à l'école maternelle qu'il revient, en prolongeant ou en suppléant l'action de la famille, de donner aux enfants un bon départ dans la vie, sur le plan physique, intellectuel et affectif. C'est pourquoi l'école maternelle est pour nous un tout, une continuité dans le temps et dans les méthodes. Nous regrettons donc la coupure artificielle introduite à 4 ans, ainsi que l'orientation trop précoce vers les apprentissages intellectuels de l'école primaire.

L'école maternelle n'a pas à anticiper sur les apprentissages de l'école primaire, mais à donner aux enfants — à tous les enfants — les bases solides sur lesquelles s'appuieront ces apprentissages. L'enfant de 4 à 6 ans n'a pas besoin d'un apprentissage précoce qui relève du dressage. Il a tout d'abord besoin, selon une formulation due au GEDREM (Groupe d'Etude pour la Défense et la Rénovation de l'Ecole Maternelle), « *de devenir autonome, de s'ouvrir à autrui, de se valoriser à ses propres yeux, de prendre, au sein de la société infantine, la mesure de ses droits* ». C'est cette solidité fondamentale, cette lente maturation en profondeur, que l'école maternelle a pour fonction de donner à l'enfant, et qui risque d'être

sacrifiée à une illusoire course au savoir, non dénuée d'ailleurs d'un certain aspect de ségrégation sociale. L'enseignement de la lecture dès 4 ans ne sera en effet pas dispensé à tous les enfants, mais seulement à ceux qui manifesteront des dons intellectuels précoces. Ces enfants se retrouveront en majorité dans certains milieux favorisés, où les enfants sont en effet souvent en avance sur le plan purement intellectuel, mais pas nécessairement sur les autres plans : affectivité, motricité, équilibre général de la personne. C'est là, nous semble-t-il, un piège du projet. Attachés à l'égalité des chances de tous les enfants, nous sommes choqués du caractère discriminatoire de cette lecture précoce. Mais nous craignons aussi le développement d'un « *snobisme de la précocité* », dont certains enfants dits « *privilegiés* » pourraient en fin de compte être victimes. L'angoisse de certains parents aidant, la course aux grandes écoles commencerait à 4 ans !

Notons au passage que, dans une version initiale du projet, il était envisagé de confier les tout petits (2 à 4 ans), pour une part importante du temps, à des « *aides-éducatrices* » formées à un niveau bien inférieur à celui des institutrices. Nous nous félicitons que les protestations élevées sur ce point par les syndicats enseignants (S.N.I. et S.G.E.N.), par le GEDREM, ainsi que par notre Fédération, aient conduit, semble-t-il, à écarter cet aspect du projet, pour revenir à l'encadrement traditionnel de l'école maternelle par des institutrices.

Pour l'école primaire, le plan Haby prévoit une scolarité de six années (et non plus cinq) : cours préparatoire 1 et 2, puis, comme actuellement, cours élémentaire 1 et 2, cours moyen 1 et 2. Le premier trimestre de chaque année scolaire serait consacré à des révisions, ceci afin d'éviter les redoublements, tout en donnant aux élèves « *rapides* » la possibilité de sauter des classes. L'entrée à l'école primaire ne serait plus commandée par l'âge de l'enfant, mais par son « *degré d'éveil* » intellectuel et psychologique ; elle s'échelonnerait donc entre 5 et 7 ans, et le cours préparatoire 1 pourrait même être sauté. C'est ici que l'on s'aperçoit que l'idée d'un apprentissage plus ou moins précoce, plus ou moins rapide selon les enfants, que nous découvrons dans les projets concernant l'école maternelle, constitue en fait un notion clé dans le système Haby. Rien d'ailleurs, dans l'absolu, n'est plus louable que de vouloir faire progresser chaque enfant « *à son rythme propre* », selon son « *degré d'éveil* »... Mais lorsque de telles notions, excellentes en elles-mêmes, viennent à être obscurcies par les problèmes qui existent, qu'on le veuille ou non, dans la société, c'est là que nous devenons inquiets : danger du « *forcing* », au détriment de la for-

mation d'individus équilibrés ; danger d'une sélection sociale précoce, danger que l'école abandonne complètement son idéal d'égalisation des chances (déjà bien insuffisamment réalisé dans le système actuel).

En sixième et cinquième, le plan Haby prévoit la suppression des filières I, II et III. La séparation des élèves en deux groupes, orientés les uns vers un enseignement à dominante intellectuelle et théorique, ouvrant la voie aux études longues, et les autres vers un enseignement à dominante pratique et pré-professionnelle, ne se fera qu'en fin de cinquième. Pour nous qui avons toujours dénoncé la sélection précoce, il s'agit là d'un certain progrès... rendu malheureusement largement illusoire par la « *course aux études* » que le plan organise par ailleurs si tôt dans la vie de l'enfant. Il y aura manifestement une très grosse différence dans les espérances que pourront avoir, à l'issue de la cinquième, d'un côté un enfant entré à 5 ans à l'école primaire en sautant le CP1, sortant donc du primaire à 10 ans, et de cinquième à 12 ans, et de l'autre, son camarade qui entrera dans le primaire à 6 ans, ne sautera pas de classe, et sortira donc de cinquième à 14 ans (à dessein nous n'envisageons pas des cas plus extrêmes, et cependant possibles).

A la sortie du secondaire, par une innovation importante, le baccalauréat serait scindé en deux : « *baccalauréat de base* », obtenu à l'issue de la première, baccalauréat spécialisé ou « *descriptif* », en fin de terminale. Ce baccalauréat « *descriptif* » se composerait surtout d'options, que l'élève choisirait en fonction des filières universitaires qu'il aurait l'intention de suivre par la suite. Corrélativement, chaque université serait amenée, semble-t-il, à définir pour ses diverses filières d'études, des notes minimum à obtenir dans certaines options. Un tel système risquerait de durcir la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur.

Le plan Haby amènera peut-être une certaine régularisation des études, notamment par la suppression des redoublements et la disparition des filières en sixième et cinquième. Mais il est à craindre que son principe de « *prime à la rapidité* » n'aboutisse à l'abandon par l'école de tout effort pour réaliser une certaine égalité des chances entre les enfants de milieux sociaux différents, et ne développe par ailleurs une « *course au savoir* » préjudiciable à l'équilibre général des enfants.

Ce sont certainement des changements importants qui se préparent, et les parents auront intérêt à essayer de se tenir au courant aussi bien que possible lorsque le projet officiel paraîtra. (Signalons que « *Le Monde* » du 13 décembre

1974 a donné une analyse assez détaillée de ce que l'on peut, à l'heure actuelle, savoir du projet).

Deux thèmes de réflexion pour cette année

Nous informons tous les parents que nous leur proposons cette année deux thèmes de réflexions : « la réforme de l'enseignement » (prévue depuis l'école maternelle jusqu'à l'université) et « la liberté pédagogique ».

A la demande de plusieurs enseignants et d'élèves des 2 lycées, une réunion sur le thème de la « liberté dans la classe » a été organisée au mois de novembre à Sceaux.

Un débat très élargi n'a pas permis de se faire une opinion exacte de cette liberté. D'ailleurs, à la question d'un professeur : « les parents accepteraient-ils la liberté pédagogique lorsqu'il y a un examen pour les élèves à la fin de l'année ? » aucun parent n'a su répondre.

Avait-on omis de penser ce problème sous tous ses angles ? De quelle liberté voulait-on parler ? Et à l'extrême est-elle possible dans notre société ?...

Chacun de nous (et surtout les jeunes) a donc pu s'exprimer sur ces sujets. Mais nous avons pu dégager quelques points importants :

- un problème de relation personnelle entre jeunes et aînés et entre enseignants et enseignants ;
- un problème de l'autorité, opposant les valeurs de créativité de la jeunesse et le réalisme de la pensée adulte (qu'il faudrait parvenir à faire cohabiter en chacun de nous, et non plus s'opposer) ;
- le rôle du système éducatif dans notre société et notre culture (peut-on être libre et épanoui quand on réduit sa vie à une accumulation de diplômes ?).

Ces deux derniers points feront l'objet de deux débats que nous vous proposons prochainement :

- Le 18 février à 21 heures à l'Ancienne Mairie de Sceaux : « La liberté pédagogique est-elle possible dans notre société ? »
- Le 14 mars : « Autorité et relations entre jeunes et adultes ».

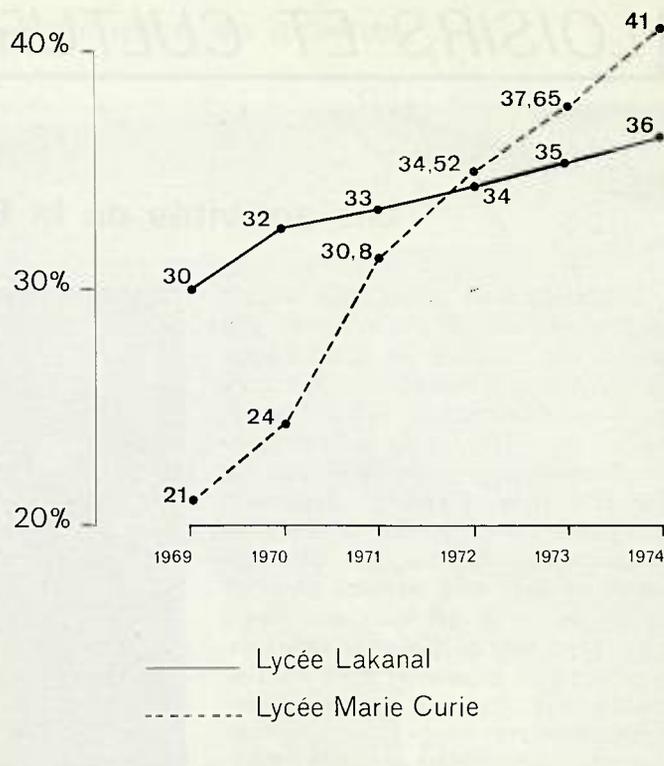
Dans nos lycées

Les élections annuelles qui permettent de désigner les représentants au Conseil d'administration de chaque lycée, ont été perturbées cette année par la grève des P.T.T. Et les dépouillements n'ont pu avoir lieu que le 25 novembre pour le Lycée Marie-Curie et le 11 janvier pour le Lycée Lakanal.

Comme l'année dernière, nous constatons notre constante progression depuis l'instauration de cette institution.

Ceci nous permet d'acquiescer cette année 3 sièges au Lycée Marie-Curie et 2 sièges au Lycée Lakanal (sur les 6 à pourvoir).

Nous remercions tous les parents de la confiance qu'ils nous témoignent chaque année plus nombreux.



Les responsables de nos associations

GRUPE SCOLAIRE DU CENTRE

Présidente

Mme BELLE
35, rue Paul-Couderc
Tél. : 350-19-78

GRUPE SCOLAIRE DES CLOS-ST-MARCEL

Présidente

Mme BOUTBOUL
12, boulevard Desgranges
Tél. : 660-14-20

LYCEE MARIE-CURIE

Président

M. RIGAL
12, av. du Président-Roosevelt
Tél. : 702-45-95

GRUPE SCOLAIRE DES BLAGIS

Président

M. PANCHOUT
17, rue de Bagneux
Tél. : 660-12-62

GRUPE SCOLAIRE DU PETIT CAMBORD

Président

M. BOULLE
Résidence du Petit Chambord
BOURG-LA-REINE
Tél. : 350-79-66

LYCEE LAKANAL

Présidente

Mme WELVART
15 ter, rue des Tournelles
L'HAY-LES-ROSES (94)
Tél. : 702-71-95

PIANOS ANDERS

3 magasins d'exposition

PIANOS NEUFS TOUTES MARQUES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

OCCASIONS GARANTIES

ACHAT - ECHANGE - ACCORDS

LOCATION-VENTE A PARTIR DE 150 F PAR MOIS

ORGUES ELECTRONIQUES - INSTRUMENTS A VENT
TOUTES MARQUES

STUDIOS A L'HEURE - ÉCOLE D'ORGUE ET GUITARE

17-21, rue Monge - Paris-5^e ☎ 325-56-79 - 033-59-87

Fournisseurs de nombreux conservatoires et écoles de musique

Magasins ouverts tous les jours, de 9 heures à 19 h 30

PARKING ASSURE

à Sceaux

CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

du MARDI au SAMEDI inclus
de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h

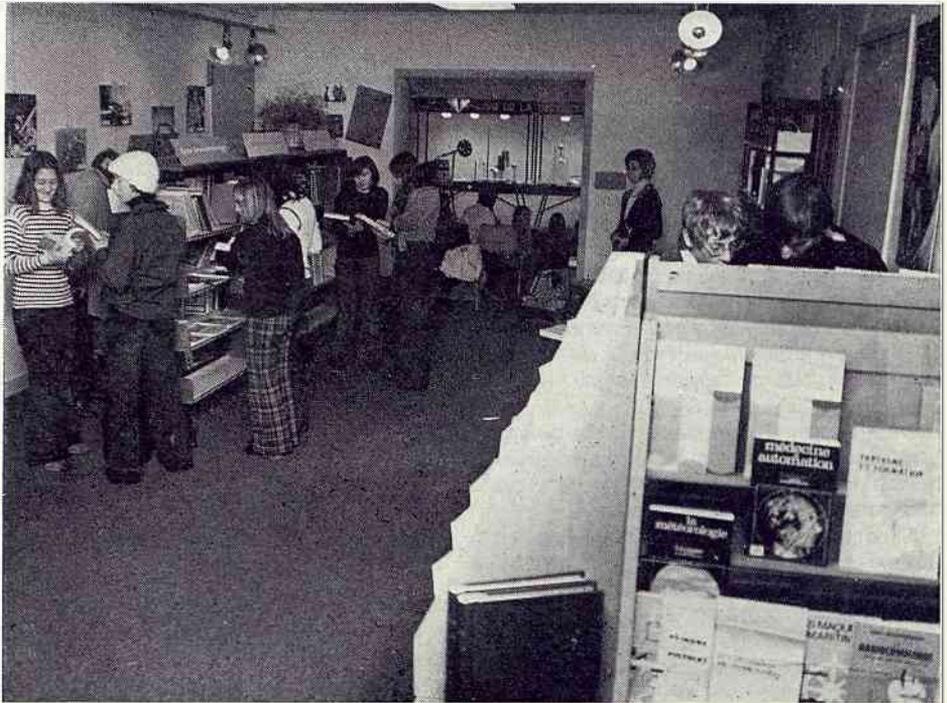
4, Centre Commercial des BLAGIS

☎ 350.02.35

Les activités de la Bibliothèque municipale

Poursuivant un projet déjà ancien que le manque de place n'avait pas permis de réaliser, la Bibliothèque Municipale a présenté aux Gêmeaux du 5 au 14 décembre 1974 une exposition de « 500 livres scientifiques et techniques » organisée par le Syndicat des Editeurs, exposition circulante qui a permis à plusieurs bibliothèques comme la nôtre de tester l'intérêt des lecteurs pour un fonds de livres généralement chers dont l'acquisition demande réflexion. Manifestation organisée avec les Gêmeaux qui, dans le même temps, programmaient un « Mois scientifique » où conférences et stand d'électromagnétisme tenaient la vedette.

La formule nous a paru bonne et nous avons récidivé en février : dans le cadre de l'Année de la Femme organisée par l'UNESCO, les associations féminines locales souhaitaient rassembler un choix de livres sur ce thème. De leur côté, les Gêmeaux avaient décidé de consacrer février « Mois de la Femme ». S'associant au mouvement ainsi créé, la Bibliothèque Municipale a rassemblé près de 200 livres tirés de ses collections qui ont été présentés pendant tout le mois sous la garde des militantes des diverses associations féminines (Accueil de Sceaux, Club des Aînées, Club Soroptimiste, U.F.C.S.) qui en assuraient l'animation.



Studio Sud

Ce travail en commun a été pour nous toutes l'occasion d'une découverte des réalités de chaque association ou organisme, de leur atmosphère et plus simplement l'occasion de faire connaissance. Le travail en commun « organismes publics / associations » est très profitable à tous. La Bibliothèque avait déjà l'expérience du travail avec le Centre Scéen des Amitiés Internationales ; elle est heureuse que des opérations pon-

ctuelles de ce type lui permettent d'élargir son horizon.

Au terme de ce bref communiqué, qu'il nous soit permis de résumer l'activité de la Bibliothèque Municipale en 1974 en 2 chiffres : prêt à domicile : 71.365 ; nombre de lecteurs inscrits : 3.500 ce qui, pour une population de 20.342 habitants, nous classe dans un rang honorable pour la France.

Association des amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

Rappel des activités :

- Concerts éducatifs et présentation de films musicaux ;
- Transport et accompagnement d'enfants aux Concerts des Musiciens ;
- Bourse aux partitions et manuels de solfège ;
- Groupage de commandes de partitions ;
- Echange et location d'instruments.

L'Association projette de créer une colonie de vacances où nos

jeunes musiciens trouveraient en même temps que la détente, la possibilité de pratiquer leur instrument sous la direction de moniteurs qualifiés.

Renseignements et adhésions : au Conservatoire ou auprès de :

Madame BONY

9 bis, avenue Raymond-Croland
92260 FONTENAY-AUX-ROSES

Si vous avez des livrets de pièces de théâtre dont vous ne vous servez

pas, apportez-les au Conservatoire : la classe d'art dramatique en a besoin.

A.P.N.B.

L'Association Philatélique et Numismatique des Blagis est ouverte aux collectionneurs de timbres et monnaies tous les dimanches matin de 10 h à 12 h, dans les locaux du Centre ALFA - 2, rue du Docteur-Roux à Sceaux.

ASSOCIATION DES AMIS DES ORCHESTRES D'ENFANTS ET DE CADETS DE LA SCHOLA CANTORUM

Les Orchestres d'Enfants et de Jeunes d'Alfred LOEWENGUTH ont repris, comme de coutume, leur activité avec le début de l'année scolaire.

Dans une Salle Pleyel, pleine à ce point que des retardataires ne purent trouver place, les différents groupes donnèrent leurs grands concerts publics annuels les 6 et 9 octobre, et l'interruption des vacances n'eut aucune conséquence fâcheuse sur la qualité d'exécution des œuvres, bien au contraire !

Le petit congé de Toussaint fut mis à profit par nos jeunes qui, au nombre de 200, allèrent porter leur « message musical » outre-Manche : trois concerts donnés dans le Leicestershire suscitèrent l'enthousiasme du public et des hôtes qui, à leur tour, viendront en France en mai 1975 et pour certains d'entre eux (sélectionnés dans « l'orchestre de Leicester ») donneront trois concerts à l'Orangerie en juillet. Echange au sens le plus complet du terme, cette initiative a laissé un souvenir très profond à ceux qui ont pu y participer et qui d'ailleurs sont déjà de nouveau, invités pour la Toussaint 1975.

Le 11 novembre, les cadets, c'est-à-dire les plus chevronnés de nos instrumentistes, ont donné aux Scéens un moment de recueillement et de joie extraordinaire en exécutant, en l'église Saint-Jean-Baptiste, entre autres œuvres, de « Requiem » de Fauré, et ceci, avec la collaboration de la chorale « Chœurs de Paris » dirigée par Alain CHOUVET.

Le succès fut tel qu'Alfred LOEWENGUTH a décidé de donner de nouveau cette œuvre au Temple de l'Oratoire à Paris le 1^{er} mars.

A la demande de la Municipalité de Louveciennes, les cadets ont joué « Pierre et le Loup » devant une salle plus que comble le 1^{er} décembre et un des orchestres d'enfants a participé à un concert Salle Rossini à Paris, le 3 décembre.

Quant au deuxième trimestre, il s'annonce tout aussi prometteur : en janvier, concert à Versailles, en mars, en plus des concerts au Temple de l'Oratoire, nos orchestres assureront la journée du 19 mars pour les Musigrains et le « Concert de Midi » à l'Institut de Musicologie le 20 mars.

N.B. : Nous pourrions vous annoncer officiellement dans le prochain bulletin, le changement de nom de notre Association.

Animation de quartier



Les habitants du quartier du Lycée (avenue Roosevelt, rues des Filmins, des Jockos, Lakanal, du Lycée, Michel-Voisin, de Seignelay, Achille-Garnon, Carnot, Boulevard Colbert et sentier des Coudrais), ont terminé joyeusement l'année 1974, en se réunissant le 28 décembre dernier, 9, rue Michel-Voisin.

Ils ont été très heureux de se rencontrer au cours d'une fête familiale et dansante, organisée par eux, et réussie grâce à tous.

Cette idée a jailli d'un petit groupe qui pense qu'à notre époque, les contacts humains parfois difficiles sont absolument indispensables à tous.

La réussite de cette première rencontre nous donne à penser que cela correspond à un besoin, puisqu'un grand nombre de participants a suggéré de recommencer, ce que nous sommes prêts à faire avec l'aide de tous.

Amis des jardins de Sceaux

La Société des « Amis des Jardins » a tenu son Assemblée générale annuelle le samedi 8 février à 15 h 30 à l'Ancienne Mairie, 68, rue Houdan.

Cette réunion comportait la remise des récompenses aux lauréats du concours des jardins, ainsi qu'une présentation de diapositives, rapportées d'U.R.S.S. par notre dévoué Président honoraire M. André BELOT.

Une vente d'enveloppes, pourvue de nombreux lots fut pour les assistants

l'occasion d'avoir à bon compte certaines plantes ou accessoires de jardin.

La réunion était précédée de la distribution des graines et engrais aux Sociétaires qui en avaient passé la commande.

Les personnes qui désireraient de plus amples renseignements sur les activités de la Société, doivent s'adresser à M. AUDIC, 2, rue des Clos-Saint-Marcel à Sceaux.

la toutounière

SALON DE TOILETTAGE - VENTE DE CHIOTS
ARTICLE POUR CHIENS ET CHATS
PENSION : CHIENS, CHATS, OISEAUX

276, avenue Aristide-Briand
Nationale 20

92200 BAGNEUX
☎ 657-64-39

Luc MARCY

Docteur-Vétérinaire

annonce l'ouverture de son Cabinet

42, rue de L'Orme-Sec
94240 L'HAY-LES-ROSES

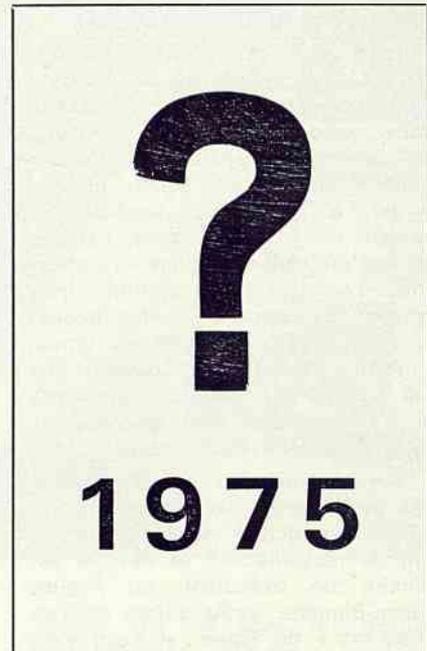
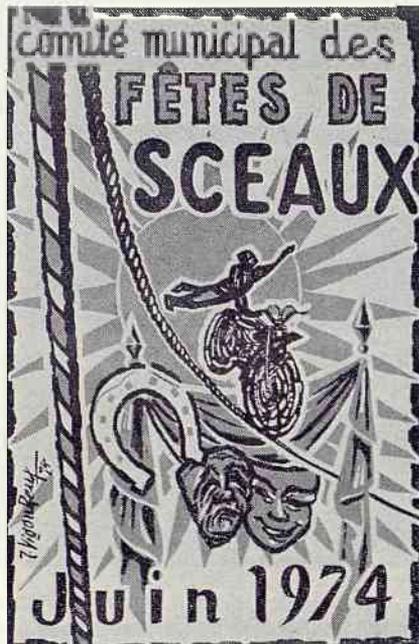
☎ 660-40-89

A l'occasion des Fêtes de Sceaux 1975

Le Comité Municipal des Fêtes lance **UN CONCOURS D'AFFICHES**

Ouvert à tous les Scéens

Pour assurer la promotion des Fêtes qu'il organisera au mois de juin prochain, le Comité Municipal des Fêtes aura besoin d'affiches dont le sujet sera, bien entendu, l'élément dominant du programme; aussi, pour disposer d'un large choix de projets, il lance un concours ouvert aux Scéens de tous âges, amateurs ou professionnels.



Le lauréat de ce concours recevra un prix de 500 F et son œuvre sera largement diffusée dans le cadre de la campagne publicitaire qui précédera les Fêtes. Deux autres prix de 250 et 150 F récompenseront les œuvres auxquelles le jury aura accordé une mention.

Ce jury sera composé de représentants de la Municipalité de Sceaux, de membres du Conseil d'administration du Comité des Fêtes et de personnalités scéennes particulièrement qualifiées.

Les personnes intéressées doivent retirer le règlement du concours et la notice technique au Secrétariat du Comité des Fêtes, Mairie de Sceaux. Elles ont intérêt à le faire sans tarder puisque les projets devront être déposés au plus tard le samedi 12 avril 1975.

**A force de voir passer des voitures,
on finit toujours par se faire
une opinion.**

**Demandez à votre auto-école,
à votre garagiste
ou dans votre station-service
ce qu'ils pensent de l'AlfaSud.**

Eux l'ont essayée.



**Alfa Duplex
6 rue Duplex / 75015 Paris
Tél. 566 09.09**

A.S.A.S. Section Basket

Le journal « L'Equipe », conscient du travail accompli par l'A.S.A.S., a bien voulu s'intéresser à notre Club. Nous reproduisons ci-dessous le texte d'un article que lui a consacré Jean-Pierre DUSSEAULX dans « L'Equipe Basket » hebdomadaire du 4 décembre 1974 :

L'A.S.A. Sceaux : une pépinière !

L'Association Sportive et Athlétique Scéenne est le seul club de la ville et comprend deux sections, le basket-ball et le tennis. Cela simplifie beaucoup les choses... sur le plan financier.

L'A.S.A.S. c'est plus de 250 licenciés à la section basket, qui aligne dix équipes masculines et onze féminines dans les différents championnats. Cela représente un potentiel important et nécessite une structuration sans faille. Ainsi de 30 à 40 personnes sont mobilisées chaque week-end pour encadrer les équipes et servir de chauffeurs. Car à Sceaux il n'est pas question de livrer les joueurs, surtout les jeunes, au métro ou aux autobus. Chacun trouve place dans une voiture particulière pour se rendre sur les lieux des rencontres. Personne n'est abandonné à son sort.

Problème des déplacements, mais aussi problème des entraînements. Heureusement Sceaux peut compter sur plusieurs techniciens qui se partagent la préparation des nombreuses équipes.

« Notre formation senior féminine, — précisait M. DAZET, Président de la Section Basket, — est entraînée par Edmond GONDAL, le fils du Secrétaire général de la F.F.B.B., qui s'est occupé il y a quelques années du Racing C.F. Ensuite nous avons BORANE ERAIS qui a été Directeur national des sports en Tunisie et qui est plus spécialement chargé des garçons seniors et juniors. Il y a encore Gilles et Jacqueline MARTINEAU, Jacky MOREAU, le Directeur de l'Office municipal des sports, qui s'occupe des 40 jeunes de l'école de basket,

Jean-Claude VOLANT et Roger RIVIERE spécialisé dans l'organisation des stages ».

L'A.S.A.S. n'hésite pas à envoyer ses joueurs en stage de préparation. Depuis trois ans, les meilleurs cadets et cadettes débutent la saison au C.R.E.P.S. de Montry, d'autres allant travailler à l'E.N.S.E.P.S. de Châtenay-Malabry.

« Depuis cette année, ajoutait le président, Gérard BOSC, responsable de la formation des cadres à la F.F.B.B. actuellement détaché à l'E.N.S.E.P.S., vient tous les vendredis à Sceaux pour effectuer des entraînements de technique individuelle. Pendant deux heures les espoirs du club, une fois les garçons, une fois les filles, suivent ces cours. Les progrès de tous sont indéniables et nous attendons beaucoup de cette formule ».

Pour l'entraînement de tous ses joueurs, l'A.S.A.S. dispose de plusieurs salles. Il y a d'abord la salle de la rue des Clos-St-Marcel qui est le lieu de rendez-vous de tous les joueurs et où l'entrée, pour assister aux rencontres, est toujours gratuite pour tous les candidats spectateurs. Ensuite, le club peut profiter des installations du Lycée Marie-Curie et de celles de l'E.N.S.E.P.S. de Châtenay-Malabry. Par ailleurs, le premier coup de pioche, d'une salle située près d'un C.E.S., a été donné.

« Et nous attendons encore, précisait M. DAZET, dans trois ou quatre ans un deuxième gymnase aux Clos-St-Marcel avec des tribunes pour environ 1.200 spectateurs. Il est également prévu un foyer. C'est très important pour nous car de nombreux licenciés, en dehors des entraînements et des matches, aiment se retrouver. Dans le futur foyer, ils seront chez eux. »

Fondée en 1942, l'A.S.A.S. était surtout consacrée à l'athlétisme. Il n'y avait alors qu'une équipe de basket.

« A la Libération, expliquait M. Charles BRULE, l'ancien président, qui est main-

tenant Délégué à la Ligue et à la Fédération, l'A.S.A.S. s'est écroulée. En 1946 tout est reparti avec une équipe de basket minime et une autre de juniors. Depuis ce jour, nous n'avons pas cessé de progresser. En juniors masculins nous avons été en quart de finale en 1950, en demi-finale en 1951 et enfin en finale en 1952, Grenoble enlevant le titre. En 1958 les seniors jouaient en excellence. Quant à notre équipe féminine elle a joué la finale d'excellence en 1966 contre Clermont U.C. et est maintenant bien installée en Nationale ».

Cette équipe féminine est actuellement le plus beau fleuron de l'A.S.A. Sceaux. L'indisponibilité de l'ex-internationale VALLON-PASSEMARD, qui attend un deuxième enfant, pose bien sûr des problèmes à la formation, surtout sur le plan de la taille. Mais Sceaux entend bien que cette équipe féminine conserve son rang :

« Nous ferons le maximum, ajoutait M. DAZET, et nous avons bon espoir. En ce qui concerne les garçons, il n'est pas question de rester en championnat régional. Notre but c'est d'avoir une excellente équipe de Nationale III et nous nous sommes donné deux ans. Personnellement, j'ai horreur de travailler dans la médiocrité et c'est pourquoi nous visons la Nationale III. Plus haut c'est autre chose. Car se pose alors le problème des joueurs américains. Nous préférons travailler avec les jeunes, notre espoir étant d'en former le plus possible. Certains sont très bons. D'ailleurs l'A.S.A.S., si l'on considère l'ensemble des résultats des jeunes, est le premier club de la ligue. Nous sommes très fiers de cela ».

L'A.S.A. Sceaux vit bien. Centre d'attraction de toute une partie de la banlieue sud parisienne, ce club travaille avec les jeunes. Comme beaucoup d'autres. Mais avec un succès certain.

Jean-Pierre DUSSEAULX

U.S.B.R.S. Section Tennis de table

Résultats après trois mois de compétition

Fédération U.F.O.L.E.P.

• Messieurs seniors

- Equipe 1 : 3^e/7, Promotion d'Excellence ;
 - Equipe 2 : 3^e/7, Promotion d'Excellence ;
 - Equipe 3 : 8^e/8, Promotion d'Honneur.
- Avec un peu de réussite, l'Equipe 1 pourrait accéder à la division supérieure.

• Messieurs juniors

- Equipe 1 : 1^e/4, Poule B ;
- Equipe 2 : 2^e/4, Poule A ;
- Equipe 3 : 1^e/4, Poule C.

Les équipes 1 et 3 devraient accéder à la phase finale de la compétition déclinant du titre.

• Dames

- Un match : une défaite ;
- En championnat individuel inter-départements (75, 92, 93, 94) : André PAPOULAR, 1/4 de finaliste du simple ; Jean-Louis RIOUAL et Olivier SAINT-MAURICE, finalistes du double ; ces trois joueurs sont qualifiés pour la suite de la compétition.

Fédération F.F.T.T.

• Messieurs seniors

- Equipe Championnat de Paris : 4^e/8, Promotion d'Honneur.

Accédant pour la première année à cette division, cette équipe devrait se maintenir.

— Equipe Ile-de-France : 1^e/8, départemental II.

Déjà en tête de sa poule, cette équipe est bien partie pour disputer le titre en fin de saison.

• Messieurs juniors

— 5^e/6 au Championnat de Paris.

Les coordonnées de la Section :

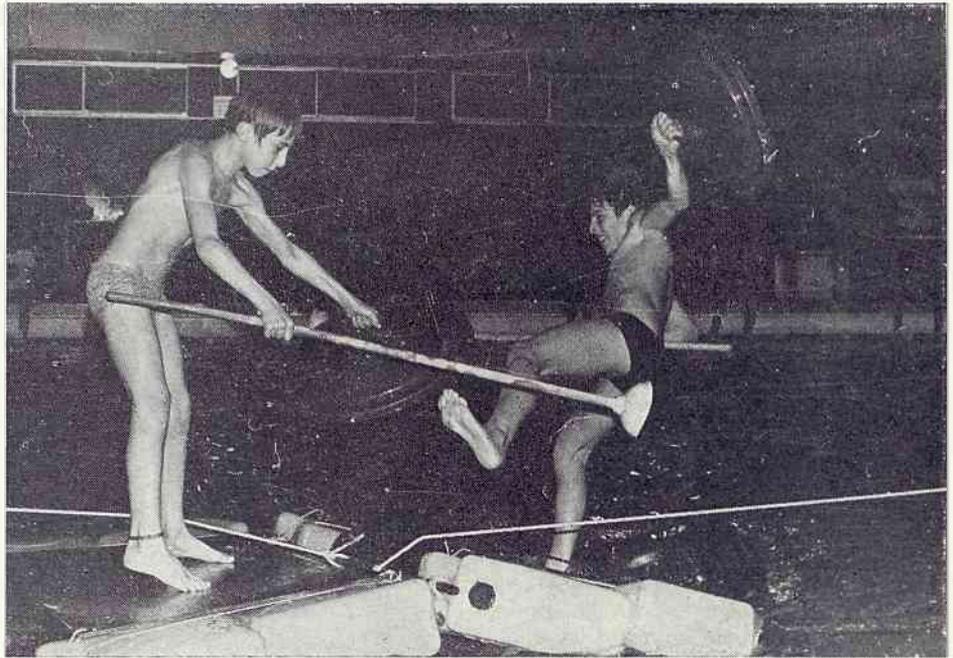
Renseignements au 30, rue J.-R. Thorelle à Bourg-la-Reine, le mercredi de 20 h à 22 h 30 et le dimanche de 8 h à 10 h 30.

Responsable : M. ROGE, 16, rue Paul-Couderc à Sceaux.

Danses, jeux et plongeurs à la Piscine des Blagis

Le dimanche 1^{er} décembre 1974, près de 200 garçons et filles ont participé aux courses et jeux organisés à l'occasion de la Fête nautique annuelle de la piscine.

Le programme était particulièrement fourni : danses, courses, joutes, plongeurs, etc., et la très nombreuse assistance a pu — notamment — apprécier les danses présentées par les jeunes filles de l'Association familiale des Bas-Coudrais, ainsi que les démonstrations du Club de plongée sous-marine des Bas-Coudrais.



Jouteurs... en pleine action



Maîtres-nageurs de la Piscine des Blagis... mais oui, mais oui !

Organisée par la Directrice de la Piscine, Mademoiselle THOMAS, secondée par son équipe de maîtres-nageurs, cette journée a été une parfaite réussite, appréciée de tous.

Souhaitons que cette manifestation développe le goût de la natation auprès de ceux qui ne l'ont pas.

Une piscine est à votre porte, pourquoi ne pas en profiter ? La natation, c'est la santé.

**VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD
RÉPARATION - PNEUMATIQUE - FORTÉ - MÉCANIQUE**

Occasions

*Pleyel - Erard - Gaveau
Steinway - Bechstein
Blüthner, etc.*

PIANOS

MASSON-BEDEL

25, rue de la Tour 92240 MALAKOFF
Téléphone : 253.08.18

Dépositaire

*Sauter - Petrof - Bentley
Rameau - Tchaïka
Baldwin, etc.*

Des Scéens à l'honneur

M. ANDRÉ HERZOG, COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

C'est à la fin de l'année dernière que notre concitoyen, M. André HERZOG a été promu au grade de Commandeur de l'Ordre national du Mérite.

Né le 10 août 1913 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, M. HERZOG fut, notamment, Ingénieur de la navigation du Rhin, Ingénieur en chef de la ville de Paris et Directeur général de l'Aménagement urbain de la ville de Paris. Ingénieur général, membre du Conseil général des Ponts et Chaussées, il est Maître de conférences honoraire à l'Ecole polytechnique et Professeur honoraire à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées.

Nous lui adressons nos très vives et très chaleureuses félicitations.

Ordre national de la Légion d'honneur

Au grade d'officier

M. Jean CHEVALLIER, Professeur à la Faculté de Droit de Sceaux.

Ordre national du Mérite

Au grade de chevalier

M. J. Daniel CRIBIER, 29, rue Pierre-Curie.

363^e Section des Médillés Militaires

A la suite de la réunion des Administrateurs, le 9 février 1975, le Bureau a été fermé de la façon suivante :

Président : E. FAYE.

Vice-Présidents : R. QUINTERO, A. BUS-SON.

Vice-Président Administrateur : R. FRAIRE.

Secrétaire : J. CETAIRE.

Trésorier : G. GRENAULT.

Trésorier adjoint : E. ETIENNE.

Porte-drapeau d'honneur : R. ROGER.

Porte-drapeau : J.-B. MARTIN.

Administrateurs : J. ALHAIZA, J.-M. BOREL, S. PIOTROWSKI.

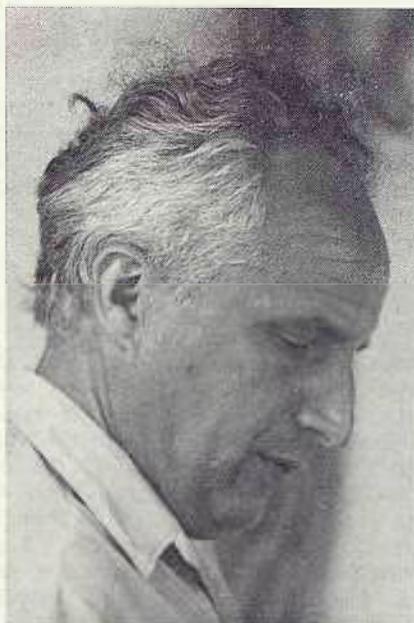
Tous les Médillés Militaires se doivent d'être mutualistes et d'adhérer à notre Association. Celle-ci a besoin de tous pour continuer l'œuvre entreprise pour l'Orphelinat et la Maison de Retraite. Chacun d'entre nous peut trouver en notre Mutuelle un appui certain.

Si vous désirez un bulletin d'adhésion ou un renseignement, adressez-vous à la 363^e section, 11, rue de l'Yser à Sceaux, Tél. : 702-16-67 ou à M. J. CETAIRE, 118, rue Houdan, Tél. : 660-88-06.

A bientôt.

R. QUINTERO

Le Professeur André Lagarrigue



C'est avec beaucoup de peine et une grande émotion que nous avons appris le décès brutal, le 14 janvier, du Professeur André LAGARRIGUE, terrassé, à 51 ans, par une crise cardiaque, pendant qu'il faisait un cours à la Faculté d'Orsay.

A sa sortie de l'Ecole Polytechnique, A. LAGARRIGUE travailla d'abord au laboratoire de l'Ecole, dirigé par L. LEPRINCE-RINGUET. Après un séjour d'un an environ aux Etats-Unis, au laboratoire du professeur FRETTER à l'Université de Berkeley, il revint en France, à l'Université d'Orsay. Il se lança alors dans l'étude et la construction des chambres à bulles à liquides lourds. C'est lui qui mit en route le projet de la grande chambre à bulles européenne Gargamelle, installée aujourd'hui au Centre Européen de Recherche Nucléaire (C.E.R.N.) à Genève.

Depuis 1971, A. LAGARRIGUE présidait la Commission de réforme de l'enseignement des sciences physiques et de la technologie dans l'enseignement secondaire.

L'Eglise de Sceaux était trop petite le 18 janvier pour accueillir tous ceux qui étaient venus lui dire un dernier adieu et assurer de leur sympathie sa famille si brutalement atteinte. Ses collègues, français et étrangers, parmi lesquels ont remarquait MM. OCCHIALINI, L. LEPRINCE-RINGUET, F. PERRIN, et dont certains étaient venus spécialement des U.S.A., témoignaient, par leur présence, de la grande estime et de l'amitié qu'ils avaient pour A. LAGARRIGUE. Ses élèves, aussi, étaient venus très nombreux ; par la qualité de ses contacts il avait su être auprès d'eux plus qu'un professeur.

Tous ses amis, tous ceux qui l'ont connu garderont d'André LAGARRIGUE, le souvenir d'un savant éminent, et d'un homme discret, chaleureux et très humain.

A Madame LAGARRIGUE, à toute sa famille, nous présentons nos sentiments de très sincères condoléances.

Les Marchés de Sceaux

Depuis plusieurs années la Municipalité organisait à l'occasion des fêtes de fin d'année un concours d'étalages sur le marché du Centre. Fin 1974, cette sympathique manifestation a été élargie aux deux autres marchés de notre ville : les Blagis et Robinson.

Le Jury composé des membres non commerçants de la Commission des marchés, Conseillers municipaux et représentants des consommateurs, a visité le marché du Centre le samedi 28, et les marchés des Blagis et de Robinson, le 29 décembre 1974. Au cours de ces visites il a pu constater l'imagination dont ont fait preuve la plupart des commerçants et admirer les différentes décorations des comptoirs.

Quelques semaines plus tard, un vin d'honneur a réuni, le dimanche 19 janvier 1975, autour de la Municipalité et de la Commission des marchés, de très nombreux commerçants. M. GULDNER, Maire de Sceaux, a tenu à rappeler le rôle important que les marchés jouent dans notre ville en assurant, dans de

bonnes conditions de prix et de qualité, le ravitaillement de la population ; puis M. MONCEAUX, Maire-adjoint, a félicité les lauréats du concours en leur remettant leurs prix.

La soirée s'est ensuite poursuivie dans une ambiance amicale par une réunion dansante autour d'un buffet campagnard dressé par les commerçants de nos marchés.

Les résultats du concours ont été les suivants :

MARCHE DU CENTRE :

- *Hors concours* : Mme Carmen SELLINI.
- *Prix* : Mme WITHAEGENS.
- *Mentions spéciales* : Mme BOINET, Mme ALIX.

MARCHE DE ROBINSON :

- *Prix* : M. CHATEL.
- *Mentions spéciales* : M. GOMES, Mme NADOT, M. MOUSSET.

MARCHE DES BLAGIS :

- *Prix* : M. NICOLAS.
- *Mentions spéciales* : M. MOULIN, M. DELACROIX.
- *Mention particulière* : M. FULIN.

Période du 21 novembre 1974 au 3 février 1975

NAISSANCES

Fanny, Patricia MINLEND PIIMBAI — Stéphane VARIN — David CREVEL — Hélène CHAMPAIN — Stéphanie, Karine TRANVOUEZ — Aurélie, Catherine, Sophie CARRE — Antoine, Pierre, Georges SIMONNEAUX — Laurence, Gisèle CREPLET — Emilie, Anne, Astrid BIOCCO — Véronique PEREZ — Marianne, Maryvonne BOUDOY — Olivier, Marcel, Anastase BOUVIL — Sophie LATOCHA — Sophie, Christine MARCEL — Stéphanie, Philippe, Georges MARTINOT — Eric, Georges, Henri GUILLOCHET — Erik, Miguel, Arne, Jean HERMANN — Mathieu, Gabriel BATAILLE — Laurence, Aurélie FLEURY — Stéphanie, Frédéric, Dominique DELACOUR — Anne-Michel, Marie de CLAVIERE — Emmanuel, Jacques, André AIME — Cécile, Marie, Mathilde DOBREMEL — Julien, Jacques, Marie LORENZETTI — Catherine, Marie POUSTRAS — Stéphanie, Elisabeth FOURNIER — Sacha ZECEVIC — Samira TAYANE — Karine, Marie-Joséphe, Lucie, Paule SCHMIDT — David, Michel IMBERT — Ghislain, Marie, Emmanuel de BENOIST — Beau, Li LEE — Elisabeth, Marie, Caroline POIREL — Sébastien, Louis BUREAU — David PEREZ — Astrid, Armande DOLMEN — Frédéric, Pierre, Raoul de BAUDOIN — Stéphanie, Chantal LECUIR — Fabrice, Loup, Marie CLARET — Natacha, Nathalie, Elisabeth GLADOSTCHOUK — Nicolas, Vincent, Pierre, Jean BENETREAU — Aurélie, Chantal, Aline MAGNELLI — François, Georges, André GANTES — Amouda MONTAUSIER — Carine, Geneviève, Louise LEMARECHAL — Sébastien, Pascal PERRUCHET — Laurent, Jean, Henri JEANNETEAU — Clémence, Marie, Françoise CARRIZEY — Jean-Marc, François LENORMAND — Delphine ROCH — Jérôme, Jean, Pierre, Jacky BORD — Joffrey, Renzo, Yves HENRIC — Géral-

dine, Brigitte DETIENNE — Nicolas, Bertrand, Marie BEAUGRAND — Pernelle, Monique, Colette PUCCEL — Sophie, Marie, Louise, Henriette VAN YSEN DYCK.

MARIAGES

Georges, Gustave, Cohovi KINDE et Alice, Monique AGBO PANZO — Jean-Pierre BEAUBOIS et Josyane, Marie ROLIN — Alain COMTET et Geneviève, Michèle, Marthe RIOU — Gilbert, Prosper ADIDA et Jeanne, Eugénie, Monique CHATEAU — Daniel, Lucien, Henri ALBAR et Anne-Marie, Denise, Pierrette PASCAL — Emmanuel, Marie, Régis HENNEQUIN et Dominique, Jeanne, Marie MONCEAUX — Olivier, Christian, Paul, Marie THORE et Gisela, Gertrud OTTEN — René, Stanislas LIENHARD et Simone, Marcelle DEFAYE — Gilbert, Georges PAUTONNIER et Ana, Maria TORDERA — Gérard PEYRONCELLY et Nicole, Marie-Thérèse, Marguerite MOREAU — Jean, Jérôme MONDOLONI et Eliane BEL — Miguel, Antonio SALDANHA et Clotilde MOURO DO NASCIMENTO — Didier, Lucien DERRIENNIC et Joëlle, Marie, Virginie LESCAILLE.

DECES

René, Louis, Amédée GARNOTEL — Louis, Léon, Eugène BRETON — Jean, Mathieu MOURAIRE — Jean-Dominique ARNABOLDI — Marie FREDON, veuve RIVIERE — Charlotte DOUCHEZ, veuve CHARPENTIER — Amélie, Jeanne CRETE, veuve SHARP — Eugénie RUBY, veuve BALLET — Léon PAUL — Jean, Romain MARJOLLET — Jean, Paul, François ROUJEAU — Marguerite, Alexandrine ESTORGUES, veuve NOIRET — Thérèse, Suzanne CAEN, veuve GRENIER

de LASCOUMETTES — Germaine, Augustine FOSSIER, épouse VOVARD — Oscar HAINAUT — Robert, Marie JARRY — Marie, Léontine, Joséphine, Hélène MESNARD — Madeleine, Berthe, Eugénie FOUCHER, épouse SURUT — Louise, Félicie, Elise PIERRU, épouse SANCE — Marthe ZAERA — Madeleine, Louise, Marie JULLIARD, veuve LOUISET — Alain, Louis MAROT — Gilles, François, Pierre AVRIL — Albert, Emile JOURDAIN — Marie, Louise, Octavie FABRE, épouse LABRO — Eugénie, Luciel, Jeanne COUET, veuve RIOU — Fleury, Stanislas, Joseph PETIT — Yolande MAYER, veuve SCHWARTZ — Louis, Jean, Ernest FREMAUX — Edmond, Julien ROSAY — Simone, Zélia GUILLEMIN — Astrid, Marie, Antoinette FOURNIER — Suzanne, Andréa, Louise DEVAUX, veuve LECLERE — Léopold, Germain, Louis BARRE — Jean, François HEUTTE — Pierre, Marie JEANNEST — Georges, Louis, Marie PHOLLOPPE — Charles, Appolinaire TROUSSEAU — Jules, Joseph RAYMOND.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées, et inhumées au cimetière communal dans leur caveau de famille

Mme Marie RICHOMME, veuve ULMER, décédée le 14 novembre 1974 à Bourg-la-Reine — M. Roland HERVEAU, décédé le 16 novembre 1974 à Paris (18^e) — Mme Elise CHARBONNIER, veuve DOLLE, décédée le 19 décembre 1974 au Kremlin-Bicêtre — Mme Henriette LEMOINE, veuve AULET, décédée le 17 janvier 1975 à Châtillon — Mme Marie MOREL, veuve DEFOSSE, décédée le 23 janvier 1975 à Montfermeil — M. Edmond FORESTIER, décédé le 25 janvier 1975 à Créteil.

Amicale des Officiers de réserve des Hauts-de-Seine Section de Sceaux

La Section de Sceaux de l'Amicale des officiers de réserve des Hauts-de-Seine organise le 28 février 1975 à 20 h 30 à l'Ancienne Mairie de Sceaux, une réunion d'officiers de réserve, avec projection de films.

Tous les officiers de réserve sont cordialement invités à cette réunion.

Section de Sceaux : 8, avenue de Verdun. Président : J. CELO.

Madame,

Le Centre d'Information Féminin des Hauts-de-Seine

est à votre disposition tous les matins, de 9 h 30 à 12 h (sauf samedi)

Préfecture des Hauts-de-Seine
Nanterre
Niveau 1

Tél. : 769-35-83

PERMANENCES

M. Pierre MAZEAUD
Secrétaire d'Etat

A la Mairie, de 17 h à 19 h
Vendredi 21 février

M. Paul VAUCLAIR
Député

Aux Baraquements, de 10 h à 12 h
Samedi 1^{er} mars

Services de garde

Du dimanche 1^{er} février 1975 au dimanche 27 avril 1975

Médecins

Pharmaciens

Février

Dimanche 2 février :
Dr BOUIN, 101, rue Houdan 702-40-46

Dimanche 9 février :
Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau 702-38-38

Dimanche 16 février :
Dr LE VAN QUYEN J.-J., 31, rue du Dr-Roux 660-81-31

Dimanche 23 février :
Dr LE VAN QUYEN J.-Georges, 118, rue Houdan 350-07-74

Dimanche 2 février :
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 661-00-62

Dimanche 9 février :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Dimanche 16 février :
Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins 702-16-12

Dimanche 23 février :
M. VARIN, 45, rue Houdan 702-00-91

Mars

Dimanche 2 mars :
Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins 350-17-36

Dimanche 9 mars :
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières 702-65-48

Dimanche 16 mars :
Dr RENAULT, 112, rue Houdan 702-19-93

Dimanche 23 mars :
Dr BESNARD, 46, avenue du Président-Roosevelt 702-02-45

Dimanche 30 mars :
Dr BLANC, 81, rue Houdan 702-17-28

Lundi 31 mars :
Dr BOUIN, 101, rue Houdan 702-40-46

Dimanche 2 mars :
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 702-10-59

Dimanche 9 mars :
Mlle Odile KUNTZ, 144, av. du Général-Leclerc 350-03-00

Dimanche 16 mars :
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan 702-00-76

Dimanche 23 mars :
Mme LAVERDET, 106, rue Houdan 661-00-62

Dimanche 30 mars :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Lundi 31 mars :
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais 702-40-44

Avril

Dimanche 6 avril :
Dr GALVIN, 53, avenue Georges-Clemenceau 702-38-38

Dimanche 13 avril :
Dr LE VAN QUYEN J.-J., 31, rue du Dr-Roux 660-81-31

Dimanche 20 avril :
Dr LE VAN QUYEN J.-Georges, 118, rue Houdan 350-07-74

Dimanche 27 avril :
Dr MOUROT, 7, avenue des Quatre-Chemins 350-17-36

Dimanche 6 avril :
Mlle WEBER, 7, avenue des Quatre-Chemins 702-16-12

Dimanche 13 avril :
M. VARIN, 45, rue Houdan 702-00-91

Dimanche 20 avril :
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux 702-10-59

Dimanche 27 avril :
Mlle Odile KUNTZ, 144, av. du Général-Leclerc 350-03-00

M. Gilles LASSIAILLE, Masseur-Kinésithérapeute

annonce l'ouverture de son cabinet 128, rue Houdan, 92330 Sceaux
Tél. : 350-44-52

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

175, rue de la Porte-de-Trivaux
92140 CLAMART

SANTE — CONFORT — SERVICE

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

NUIT
et
JOUR

631.69.22



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie
Chirurgie cardio-vasculaire - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses
24, avenue Victor-Hugo - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 702-07-99
Face le Lycée Lakanal 350-18-40 +
Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

Tel 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



METRO SCEAUX

Calme sur jardins, beau séjour, balc. sud et ouest, 3 CH., cuis., bns, dressing, pt imm. récent gd stg, asc. 270 000 F.

METRO ANTONY

Pt imm. neuf pierre de taille, gd stg, verdure, beau living, balc. sud, entrée, 2 CH., cuis., bns av. fen., radiat., park. 155 000 + 8 000 C.F.

METRO BOURG-LA-REINE
Beau LIV DBLE balc. ouest + 2 gdes ch. cuis., bns., ch. cent., gaz., nbreux plac., pt imm. récent, bon stg. 219 000 F.

BOURG-LA-REINE calme
Luxueux imm. 1973 sur jdins,

magn. séjour, balc., 3 belles CH., gde cuis., bns + c. toil., ch. cent., radiat. BOX compris. 345 000 F.

ANTONY près Metro

Agréable LIV., balc., 2 CH., entrée, nbreux plac., gd cft., petit imm. récent, verdure, 125 000 F.

CHATENAY MALABRY

Sur magn. parc, pt imm. récent, gd stg, asc., gd liv., loggia, 3 CH., cuis., bns, radiat., park. 285 000 F + 20 000 C.F.

M° FONTENAY-AUX-ROSES

Beau séjour, balc., vue magn., 2 CH., entrée, cuis., bns, ch. cent., radiat., imm.

récent gd stg, asc., 2 park. inclus. 192 000 F.

SCEAUX Centre

Très agréable séjour double s/jdin, S.-E., 2 CH., hall, roberie, cuis. équip. + séchoir, bns., ch. cent., radiat., pt imm. récent, gd stg. BOX compris. EXCEPT. 267 000 F.

SCEAUX Lakanal

Beau LIV., dble cheminée, 4 CH., cuis., bns + c. toil., 2 W.C., nbreux plac., pt imm. récent, gd cft., prix exceptionnel.

SCEAUX Centre

Beau PAV. pierre avec très charm. jdin., LIV. dble +

gd bureau, hall. cuis., 5 CH., bns, ch. cent. gaz, ss-sol, garage, 465 000 F.

Dans PARC DE SCEAUX

Magn. villa récente avec beau jdin, hall, liv. dble, 5 CH., 2 bns cuis., équipée ss-sol, ch. service, s. d'eau, garage. 700 000 F.

SCEAUX face PARC

Superbe VILLA moderne, pierre de taille, séjour 60 m², 6 CH. chacune avec luxueux sanitaires, gde cuis. équipée + salle de jeux et de musique, CH. service et garage 3 voit., très beau jdin. Prix justifié.

RECHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

OFFRES D'EMPLOI

Recherche d'urgence, secrétaire à plein temps (40 heures par semaine), bonne présentation, sténo-dactylo, ayant de l'expérience et de l'initiative. Se présenter aux heures normales de bureau, munie de certificats de travail, à: Entreprise SERVIGNAT et Cie, 12, rue des Ecoles, Sceaux, Tél.: 350-17-29.

Recensement général de la population

La Mairie de Sceaux recrute une dactylographe qualifiée, en vue de l'établissement de la liste nominative. La période d'emploi se situe entre le 1^{er} et le 30 avril 1975. Les candidatures doivent être présentées par lettre adressée à M. le Maire de Sceaux, avant le 15 mars 1975.

DEMANDES D'EMPLOI

Professeur expérimenté donnerait cours de maths, physique, chimie. Tél.: 660-28-00.

Jeune fille garderait enfants tous les jours sauf le week-end. Tél.: 566-65-00, porte 3277.

Jeune femme 25 ans, handicap léger, dessinatrice en publicité, études à l'Ecole centrale d'Arts Décoratifs, section art graphique, très bon certificat, recherche

emploi chez architecte « *Décoration industrielle* » ou dans agence de publicité. Tél.: 702-15-83 à M. J.-P. PETIT, Conseiller municipal qui transmettra.

IMMOBILIER

Particulier vend un studio à 40 km de Paris par autoroute du Sud dans ensemble résidentiel avec parc 20 hectares et service complet (entretien appartement et linge assuré). Tél. avant 10 heures au 380-12-60.

Particulier vend libre un studio, 32 m², très bien placé à Sceaux, comprenant grande cuisine, séjour, balcon, salle de bains-W.-C., entrée, penderie, cave. Tél.: 350-47-27.

Recherche local 20 m², eau, électricité pour travail artisanal. Tél.: 677-20-72, poste 383.

A VENDRE

Particulier vend bureau ministre acajou Directoire. Tél.: 660-28-00.

A vendre: sauna enceinte bois et chaise, état neuf; paire fauteuils Renaissance espagnole; bibliothèque et coffre bretons. Tél.: 350-13-09.

A vendre camping-car Citroën (février 1968). Aménagement 1974: 4 couchettes, cuisine, moteur refait. Prix 8.000 F. Tél.: 350-10-89.

A vendre: très beau meuble salon, état neuf, acajou moderne, comprenant bibliothèque, bar, secrétaire, discothèque, tiroirs rangement, dimensions 260 de largeur, 170 de hauteur, 50 de profondeur; salon (1 canapé et 3 fauteuils); un sommier sur pieds et matelas à ressort (140 x 190). Tél.: 702-73-47.

Particulier vend collection neuve et complète de l'Encyclopédie Alfa. Prix: 1.250 F. Ecrire à M. de Courlon, 11, rue de la Division-Leclerc, 94110 ARCUEIL.

DIVERS

Réouverture pour la saison 74-75 des cours de danse (moderne, jazz, claquettes, folklore, gymnastique moderne) pour adultes, de l'Association « *EXPRESSION CONTEMPORAINE PARIS-SUD* » (régie par la loi 1901). Pour tout renseignement, s'adresser au siège de l'Association: 133, avenue du Général-Leclerc, 92340 BOURG-LA-REINE.

Recherche bénévoles avec une voiture pour faire une fois par semaine à 17 h, le mardi et le jeudi, l'aller et le retour à Villejuif avec 3 jeunes filles handicapées. Tél.: 702-18-18.

Recherche piano d'occasion et violon. Tél.: 920-24-04.

Chat Birman souhaiterait chatte (gratuit). Tél.: 350-10-89.

Les annonces de la rubrique « *Offres d'emploi* » sont seules payantes à raison de 3 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites; elle ne peuvent toutefois dépasser 5 lignes de texte (la ligne: 38 signes ou espaces).

Les textes des annonces doivent être adressés à la SEBMIS 122, rue Houdan, 92330 SCEAUX

Le Directeur de la publication: Pierre Monceaux



STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX ☎ ROB. 85-23



AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION



L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACES
ARRIVAGES DIRECTS

61, rue Houdan

☎ 702.02.09
à votre service...

92330 SCEAUX

*Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin*



31, avenue de la
Division - Leclerc
92 - ANTONY
☎ 666-02-13

VETEMENTS — SPORTS — CAMPING
Tennis - Equitation - Location Skis et Chaussures

Société d'Exploitation
de l'Entreprise Générale

SERRURERIE - CHARPENTE EN FER - MENUISERIE METALLIQUE
ET ALUMINIUM - AGENCEMENTS DE MAGASINS - FER FORGE - RAMPES

GUTEL

TRAVAUX NEUFS - ENTRETIEN - DEPANNAGE RAPIDE

21, rue Ravon ~ 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 661-05-51 et 03-19

GALLET-DELAGE s.a.

au capital de 1200 000 Francs



17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (Val-de-Marne) - Tél. 588-05-53, 21-53

ECLAIRAGE ELECTRIQUE PUBLIC — SIGNALISATION — FORCE — LUMIERE

RESEAU ELECTRIQUE H.T., B.T. — ILLUMINATION DE JARDINS

ECLAIRAGE DE STADES ET GRANDS ESPACES



*Pour un cadre de vie
de votre temps,*

à **BOURG-LA-REINE**

72 et 81, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 660.34.88

**une équipe
2 magasins**

ROCHE BOBOIS

*Pour vos cadeaux
et listes de mariage :*

"la boutique"

78, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 702.67.80

Au cœur de Sceaux

*Un vrai
centze ville*

La rue Houdan (entre la Mairie et l'Église)
et ses abords immédiats

*Animé par de
vrais commerçants*

**120 commerçants à votre service
dont une cinquantaine dans la partie de la rue Houdan
réservée aux piétons**

**Et l'assurance de trouver
une place pour sa voiture !**
